

Version de validation.

Texte ayant fait l'objet d'une lecture linguistique seulement.

À l'usage exclusif du milieu scolaire et universitaire.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

PROPOSITION D'ÉCHELLES DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Parcours de formation axée sur l'emploi

Formation préparatoire au travail
Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION.....	6
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉCHELLES	15
FORMATION GÉNÉRALE	
Domaine des langues	16
<i>Lire et apprécier des textes variés</i>	18
<i>Écrire des textes variés.....</i>	19
<i>Communiquer oralement selon des modalités variées</i>	20
Anglais, langue seconde.....	21
<i>Interagir oralement en anglais.....</i>	23
<i>Lire, écouter et visionner des textes variés.....</i>	24
<i>Écrire des textes en anglais</i>	25
Secondary English Language Arts.....	26
<i>Uses language/talk to communicate and learn</i>	28
<i>Reads and listens to spoken, written and media texts</i>	29
<i>Produces spoken, written and media texts</i>	30
Français, langue seconde.....	31
<i>Interagir en français</i>	33
<i>Lire des textes variés en français.....</i>	34
<i>Produire des textes variés en français</i>	35
Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie	
Mathématique	36
<i>Résoudre une situation-problème</i>	38
<i>Mettre à profit un raisonnement mathématique</i>	39
<i>Communiquer à l'aide du langage mathématique.....</i>	40
Expérimentations technologiques et scientifiques	41
<i>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.....</i>	44
<i>Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques.....</i>	45
<i>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie</i>	46

Domaine de l'univers social	
Géographie et Histoire et éducation à la citoyenneté	47
<i>Construire son appartenance au territoire</i>	49
<i>Construire son appartenance à la société québécoise</i>	50
Domaine du développement personnel	
Éducation physique et à la santé (À venir)	
.....	
Autonomie et participation sociale	51
<i>Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante</i>	53
<i>Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante</i>	54
<i>Faire une expérience de participation sociale dans son milieu</i>	55
FORMATION PRATIQUE	
Domaine du développement professionnel pour la formation préparatoire au travail	
Préparation au marché du travail	56
<i>Cerner son profil personnel et professionnel</i>	58
<i>Se donner une représentation du monde du travail</i>	59
<i>Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle</i>	60
Sensibilisation au marché du travail	61
<i>Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail</i>	63
<i>Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail</i>	64
<i>Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail</i>	65
Insertion professionnelle	66
<i>S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés</i>	69
<i>Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail</i>	70
Domaine du développement professionnel pour la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	
Préparation au marché du travail	71
<i>Cerner son profil personnel et professionnel</i>	73
<i>Se donner une représentation du monde du travail</i>	74
<i>Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle</i>	75
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	76
<i>S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé</i>	79
<i>Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail</i>	80

AVANT-PROPOS

Les échelles des niveaux de compétence présentées dans ce document constituent des références de premier plan à partir desquelles les enseignants du parcours de formation axée sur l'emploi peuvent juger des compétences des élèves pour dresser le bilan des apprentissages à la fin de chacune des années et au terme de la formation. Cette première version des échelles des niveaux de compétence du 2^e cycle du secondaire sera complétée par les échelles de la matière Éducation physique et à la santé au cours de l'année 2008 pour le programme de formation préparatoire au travail.

La première partie de ce document a pour but de fournir des précisions supplémentaires sur la nature de cette instrumentation et sur son utilisation. Les échelles de chacune des disciplines sont ensuite présentées dans la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION

Un outil qui vise à baliser le jugement porté aux fins de la reconnaissance des compétences

L'évaluation des compétences, comme on le rappelle dans le *Cadre de référence de l'évaluation des apprentissages au secondaire*, se fait à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation, c'est-à-dire de situations qui rejoignent les orientations du Programme de formation, qui touchent les centres d'intérêt des élèves et posent des défis à leur mesure. Il existe deux fonctions principales d'évaluation : l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des compétences. Le présent document s'intéresse à cette deuxième fonction, soit celle qui vise à rendre compte du niveau de développement des compétences au moment du bilan des apprentissages, en présentant des échelles des niveaux de compétence.

Formation préparatoire au travail

Même si les échelles des niveaux de compétence pour le programme de formation préparatoire au travail s'inscrivent dans une perspective de reconnaissance des compétences, elles se distinguent à plusieurs égards des échelles utilisées en formation générale et en formation générale appliquée au secondaire. Le programme de formation préparatoire au travail étant différent des autres programmes du secondaire, il est logique que les échelles reflètent cette différence. À titre d'exemple, le contenu de formation des programmes disciplinaires de cette formation est présenté comme un menu ouvert dans lequel l'enseignant puise les éléments qu'il considère les plus pertinents pour les élèves, soit ceux qui répondent le mieux à leurs intérêts, à leurs capacités et à leurs besoins. L'enseignant détermine ainsi le contenu de formation à privilégier afin d'offrir aux élèves des occasions d'aller le plus loin possible dans le développement de leurs compétences. L'élaboration des échelles de cette formation repose sur une logique de progression plutôt que sur une logique de réussite ou d'échec. Elles servent principalement à décrire la progression des compétences dans le temps. À l'exception de la matière Insertion professionnelle dont la réussite est obligatoire pour obtenir une certification, il n'y a donc aucune exigence minimale de réussite dans cette formation. Pour plus de détails sur ce sujet, le lecteur est invité à se référer à la section « Insertion professionnelle : la matière à sanction » de ce document, dans la deuxième partie qui porte sur les échelles de la formation pratique ainsi qu'au programme de formation lui-même.

Afin de décrire avec un maximum de précision où se situe l'élève dans son cheminement pour atteindre les cibles de fin de formation, l'enseignant pourrait utiliser les échelles en cours d'apprentissage, au moment du bulletin par exemple, pour faire le point sur le développement des compétences, et ce même si les échelles s'inscrivent d'abord dans une perspective de reconnaissance des compétences. La nature même des échelles de la formation préparatoire au travail permet ce type d'utilisation. Précisons par ailleurs qu'un élève pourrait très bien demeurer au même échelon dans une même compétence pendant les trois ans de sa formation même s'il a réalisé certains apprentissages. Par exemple, par rapport à ses défis personnels dans le développement de sa compétence, l'élève pourrait avoir cheminé en fonction des objectifs fixés à l'intérieur de son plan d'intervention et dépasser les attentes prévues pour lui à chacune des étapes. En contrepartie, par rapport aux cibles de fin de formation, il pourrait être au début de la construction de sa compétence et aurait ainsi besoin d'un soutien constant pour réaliser l'ensemble de son travail. Les deux informations, en rapport avec les défis personnels à relever et le cheminement pour atteindre les cibles de fin de formation, permettent aux différents intervenants, aux parents et à l'élève lui-même d'obtenir un portrait plus juste des acquis.

Une échelle générique qui a servi de modèle pour toutes les disciplines

Afin de guider le travail de rédaction des descriptions des niveaux de compétence pour chacune des disciplines de la formation préparatoire au travail, une échelle générique a été créée. Pour s'assurer de la qualité des échelles et pour favoriser une uniformité dans leur utilisation, les descriptions des niveaux de compétence ont été élaborées en tenant compte de quatre paramètres principaux :

- le degré d'autonomie de l'élève;
- le facteur de complexité des tâches;
- la mobilisation des ressources internes et externes;
- le retour réflexif¹.

Les descriptions des niveaux de compétence se présentent sous forme de portraits d'ensemble. Généralement, chaque niveau ou échelon présente, de façon positive, des manifestations concrètes qu'on peut observer chez les élèves dans la réalisation d'une tâche complexe et qui sont susceptibles de témoigner de l'atteinte d'un certain niveau dans le développement d'une compétence. Ces descriptions portent autant sur le processus ou les démarches adoptées par l'élève que sur les résultats qu'il obtient. La description de chaque niveau suppose qu'il y a inévitablement eu des choix qui ont été effectués dans le but de ne conserver que les aspects les plus représentatifs ou typiques de ce niveau de compétence. Précisons que les niveaux ont un caractère inclusif, c'est-à-dire que tout ce qui a été acquis aux échelons inférieurs ne sera pas répété dans les descriptions des niveaux supérieurs.

Le tableau 1 présente, pour chacun des échelons, la structure généralement utilisée pour élaborer les échelles des niveaux de compétence de l'ensemble des disciplines issues de la formation préparatoire au travail. Il est important de rappeler que l'échelon 4 n'est pas un seuil de réussite ou une exigence minimale de fin de cycle. On considère que l'élève atteint les cibles de fin de formation lorsque, d'une part, les principales ressources internes et externes sont mobilisées dans la réalisation adéquate de tâches complexes et, d'autre part, lorsque le retour réflexif s'exerce dans la plupart des situations.

Particularité du premier paragraphe

Dans les échelles, le premier paragraphe de chaque échelon a un caractère plus englobant et présente les caractéristiques générales de ce niveau. Les énoncés qui suivent concourent à les expliciter.

¹ Le retour réflexif renvoie à la même définition que celle employée dans *Un programme de formation pour le XXI^e siècle, secondaire, 2^e cycle* soit « (...) la capacité à exposer le cheminement emprunté pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes et la capacité à « réguler efficacement son agir par une démarche réflexive » (p. 19).

Tableau 1

Structure des échelles des niveaux de compétence pour le programme de formation préparatoire au travail

Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Des mesures d'aide constantes sont prévues à toutes les étapes de réalisation de la tâche.</i> Ce sont les étapes les plus simples des tâches ou des problèmes à résoudre qui sont réalisées. Le contexte est familier à l'élève. Des éléments du contenu de formation sont mobilisés : notions de base, concepts, processus et stratégies simples, attitudes. Même avec un soutien constant, le retour réflexif est rare ou inexistant. Il existe une faible capacité de réflexion de l'élève sur son cheminement dans l'accomplissement des étapes les plus simples des tâches ou des problèmes à résoudre.	<i>Des mesures d'aide fréquentes sont prévues à toutes les étapes de réalisation de la tâche.</i> Les tâches simples sont réalisées si toutes les étapes sont explicitement indiquées. Les modèles ou les exemples sont utilisés en partie. Le contexte est familier à l'élève. Il a besoin de s'exercer régulièrement dans des contextes semblables. Des éléments du contenu de formation sont mobilisés : notions de base, concepts, processus et stratégies simples, attitudes. Même avec une aide fréquente, le retour réflexif est occasionnel, c'est-à-dire que l'élève peut parfois repérer quelques erreurs ou reconnaître un de ses points forts, sans pour autant réguler sa propre démarche d'apprentissage lors de la réalisation de tâches simples.	<i>Des mesures d'aide ponctuelles sont prévues à certaines étapes de réalisation de la tâche.</i> Les tâches à accomplir ont un degré de complexité² plus élevé. Les modèles ou les exemples sont utilisés, en tout ou en partie. Le contexte est plus ou moins familier à l'élève. Les ressources nécessaires à la réalisation adéquate de tâches complexes sont mobilisées si des pistes sont suggérées à l'élève. Certaines ressources personnelles telles que les connaissances, les stratégies ou les attitudes qui auraient dû être mobilisées ont été ignorées. Les ressources externes, notamment les enseignants, demeurent pour l'élève une référence de premier plan à consulter. Avec une aide ponctuelle, le retour réflexif s'exerce, c'est-à-dire que l'élève démontre une certaine capacité à expliquer son action et à ajuster ses démarches pour réaliser des tâches plus complexes ou résoudre des problèmes.	L'élève atteint les cibles de fin de formation <i>Les principales ressources internes et externes sont mobilisées dans la réalisation adéquate de tâches complexes dans des contextes authentiques et significatifs.</i> Le retour réflexif s'exerce dans la plupart des situations. L'élève est capable d'expliquer son action et d'ajuster ses démarches pour réaliser des tâches complexes et résoudre des problèmes.	L'élève dépasse les cibles de fin de formation <i>Des ressources diversifiées sont mobilisées dans la réalisation adéquate de tâches complexes et réutilisées efficacement dans des contextes nouveaux.</i> La capacité de retour réflexif sur la démarche de mobilisation et de réutilisation des ressources s'exerce de façon rigoureuse. La régulation de l'agir par une démarche réflexive se manifeste même, à l'occasion, quand des décisions plus complexes sont nécessaires.

² Le degré de complexité des SAE varie selon plusieurs paramètres : nature et complexité de la problématique; nombre et caractère plus ou moins familier des tâches; nature, contrainte de temps et modalité de réalisation des productions; nature, ampleur et complexité des ressources internes à mobiliser; type et variété des ressources externes à exploiter.

Insertion professionnelle : la matière à sanction

Élément clé de la formation préparatoire au travail, la réussite du programme d'insertion professionnelle repose sur l'atteinte du niveau de développement requis pour les deux compétences du programme. Des échelles propres à cette matière ont donc été conçues et élaborées avec un seuil de réussite identique à celui des échelles utilisées au 1^{er} cycle du secondaire (niveau 3 de l'échelle) afin de permettre la certification. Il est important de préciser que la réussite de ce programme est l'une des conditions pour l'obtention du certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).

Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

Les programmes de formation générale de la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé sont ceux que l'on trouve dans le Programme de formation de l'école québécoise du 1^e cycle du secondaire (langue d'enseignement, mathématique et langue seconde). Les échelles des niveaux de compétence du 1^e cycle du secondaire constituent par conséquent les références officielles à partir desquelles doivent être portés les jugements sur les compétences des élèves au terme de la formation. En ce qui a trait aux programmes de formation pratique *Préparation au marché du travail* et *Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*, des échelles propres à ces matières ont été conçues et élaborées avec un seuil de réussite identique à celui des échelles utilisées au 1^e cycle du secondaire (niveau 3 de l'échelle) afin de permettre la certification. Dans cette formation, les résultats disciplinaires doivent être communiqués sous forme de note dans toutes les disciplines.

L'évaluation de chaque compétence spécifique : une échelle commune pour les matières Insertion professionnelle et Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

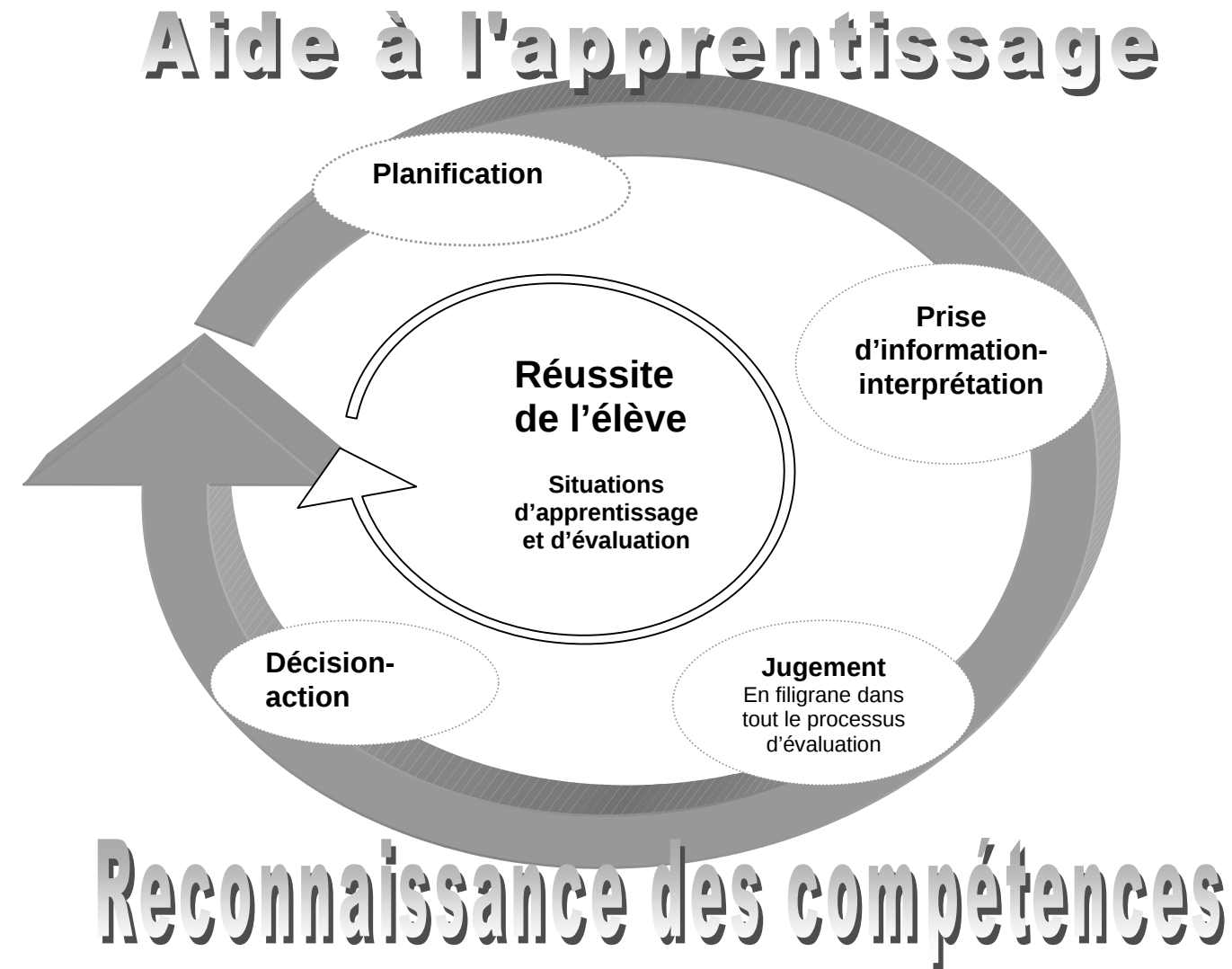
La compétence 1 pour les matières Insertion professionnelle et Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, (soit respectivement « S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés » et « S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé ») comporte certaines particularités, notamment l'évaluation de plusieurs compétences spécifiques à l'intérieur d'une grande compétence. Il devient donc nécessaire de recourir à deux échelles différentes pour évaluer cette compétence. L'échelle qui suit sert à évaluer chaque compétence spécifique pour ces matières³. Elle comporte quatre échelons dont deux échelons de réussite et deux échelons d'échec. Une échelle moins étendue, décrivant mieux la réalité du marché du travail, permet ainsi de baliser le jugement qui doit être porté sur la réussite des tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Une fois les compétences spécifiques évaluées une à une à l'aide de cette échelle, l'enseignant est invité à utiliser l'échelle dite de transfert de l'évaluation des compétences spécifiques vers l'évaluation de la compétence 1 afin d'évaluer le développement de l'ensemble de cette compétence. Pour plus de détails sur les particularités de la compétence 1 des matières Insertion professionnelle et Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, le lecteur est invité à se référer aux deux programmes du Parcours de formation axée sur l'emploi ainsi qu'à la deuxième partie de ce document sur les échelles pour les compétences de la formation pratique.

³ Le lecteur trouvera d'ailleurs cette échelle dans la deuxième partie du document portant sur les échelles de la formation pratique (pages 68 et 78).

Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique pour les matières Insertion professionnelle et Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	
Échelon 4 L'élève va au-delà des exigences associées à la compétence spécifique	Effectue de façon autonome toutes les tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Répond à tous les critères de performance. Respecte en tout temps les dispositions légales et réglementaires.
Échelon 3 L'élève répond aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue de façon autonome et avec la supervision habituelle requise au seuil d'entrée sur le marché du travail toutes les tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Répond la plupart du temps à tous les critères de performance. Respecte en tout temps les dispositions légales et réglementaires.
Échelon 2 L'élève répond partiellement aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue, sous une supervision étroite, des tâches obligatoires, et répond à certains critères de performance associés à la compétence spécifique.
Échelon 1 L'élève ne répond pas aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue, sous une supervision étroite et avec une aide soutenue, des tâches obligatoires, en tenant compte de certains critères de performance associés à la compétence spécifique.

L'utilisation des échelles

Pour assurer une utilisation adéquate des échelles, un processus d'évaluation des compétences tel que décrit dans le *Cadre de référence en évaluation des apprentissages au secondaire* doit être mis en application⁴. Le schéma suivant résume ce processus.



⁴ Le document *L'évaluation des apprentissages au secondaire : cadre de référence* fournit des indications plus détaillées sur le processus d'évaluation (<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/cadresec.htm>).

Comment juger du niveau de développement des compétences?

Afin de fournir une rétroaction à l'élève en cours d'apprentissage et pour fonder son jugement à la fin de l'année ou au terme de sa formation, l'enseignant établit dans quelle mesure l'élève satisfait à l'ensemble des critères d'évaluation de la compétence au regard d'une quantité suffisante de situations d'apprentissage et d'évaluation. Il s'appuie généralement sur les situations d'apprentissage et d'évaluation les plus récentes dans lesquelles l'élève a pu mobiliser des ressources de la façon la plus autonome possible, ce qui reflète le plus justement le niveau de développement de ses compétences. Par la suite, il porte un jugement sur le niveau de compétence atteint par l'élève en comparant les données les plus significatives avec ce qui est décrit à chaque échelon de l'échelle des niveaux de compétence. Il s'assure que la compétence de l'élève correspond à l'idée globale ou au portrait-type qui se dégage d'un niveau.

Puisque les descriptions des échelles sont relativement courtes, elles ne sauraient présenter tous les aspects à considérer pour évaluer la compétence de façon détaillée (composantes, critères d'évaluation, cibles de fin de formation, contenu de formation, etc.). Par ailleurs, des outils d'évaluation variés sont aussi nécessaires pour colliger des données de manière précise et complète (grilles d'évaluation, grilles d'appréciation, listes de vérification, journal de bord, dossier d'apprentissage et d'évaluation, etc.).

L'exercice du jugement professionnel doit s'appuyer sur des informations pertinentes, valides et suffisantes, recueillies à l'aide d'une instrumentation formelle et informelle à l'intérieur de tâches complexes et signifiantes.

Le tableau qui suit présente quelques précisions importantes sur la nature des échelles des niveaux de compétence.

Tableau 2
Nature des échelles des niveaux de compétence

Caractéristiques des échelles	Quelques dérives possibles
Elles permettent : - de situer le niveau de développement de chacune des compétences de l'élève à l'intérieur du bilan des apprentissages établi à la fin de chacune des années de la formation; - d'illustrer la progression d'un élève sur un continuum d'apprentissage; - d'ajuster l'intervention pédagogique tout au cours de l'année afin d'offrir aux élèves l'occasion d'aller le plus loin possible dans le développement de leurs compétences; - aux élèves de prendre conscience de leurs forces et de leurs points à améliorer. Elles servent de référence : - au moment des communications avec les élèves et les parents;au moment où l'élève a la possibilité d'accéder à une passerelle.	Les échelles : - ne remplacent pas le Programme de formation : chaque échelon doit être compris et interprété à la lumière du PDF; - sont des outils de jugement et non des outils de prise d'information : elles doivent être utilisées pour faire la synthèse des informations recueillies et non pour corriger les tâches accomplies au cours d'une SAE en les transformant en liste de vérification ou directement en grille d'évaluation; - ne sont pas conçues pour être utilisées de façon analytique : il faut éviter de faire une association point par point entre les traces colligées et chacune des descriptions d'un niveau; - ne peuvent être utilisées telles quelles dans les communications aux parents. Les descriptions des échelles ne sauraient à elles seules tenir compte de tous les aspects pour évaluer la compétence : le PDF permet de déterminer d'autres éléments à considérer pour évaluer la compétence; d'autres outils d'évaluation sont nécessaires pour faire la cueillette des données.
Par souci de transparence, les enseignants peuvent présenter les échelles aux élèves et aux parents afin qu'ils comprennent les descriptions des niveaux de compétence et la manière dont celles-ci seront utilisées.	

PRINCIPALES PRATIQUES À METTRE EN ŒUVRE POUR RÉALISER UN BILAN DES APPRENTISSAGES DE QUALITÉ

- ✓ **Planifier un continuum de situations d'apprentissage et d'évaluation qui favorise le développement des compétences des élèves tout en tenant compte de leurs acquis, de leurs capacités et de leurs besoins.**
- ✓ **Offrir aux élèves des occasions fréquentes et variées de démontrer leurs compétences.**
- ✓ **Inviter les élèves à se servir des échelles comme repères pour ajuster le développement de leurs compétences.**
- ✓ **Colliger des données pertinentes et en nombre suffisant pour fonder son jugement, conformément aux critères d'évaluation du Programme de formation.**
- ✓ **Construire son jugement progressivement et le mettre à jour à la suite des dernières situations d'apprentissage et d'évaluation.**
- ✓ **Utiliser les échelles des niveaux de compétence afin d'appuyer son jugement.**
- ✓ **Tenir compte des décisions prises dans le cadre de la démarche du plan d'intervention.**

DEUXIÈME PARTIE : LES ÉCHELLES

Domaine des langues

Français, langue d'enseignement (150-100-50 h)

C1 : Lire et apprécier des textes variés

Critères d'évaluation

- Compréhension adéquate des éléments significatifs d'un ou de plusieurs textes
- Justification pertinente de ses réactions et de son jugement sur un texte
- Efficacité dans l'utilisation des stratégies de lecture

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève lit et apprécie différents genres de textes simples traitant de sujets variés. Sa compréhension repose sur les informations explicites à partir desquelles il dégage les éléments significatifs en s'appuyant sur le contexte. Il recourt à des stratégies de lecture adaptées à la situation à partir de sa banque et de suggestions de l'enseignant.

Quand l'élève s'informe sur un sujet donné, il relève dans les textes des faits, des événements ou d'autres éléments présentés de façon explicite.

Quand l'élève découvre un univers littéraire, il reconnaît les principaux éléments du texte (personnages, lieux, actions, etc.).

Pour apprécier des textes à sa portée, l'élève utilise des critères fournis par l'enseignant; son jugement s'appuie généralement sur ses premières réactions et, à l'occasion, sur des extraits ou des exemples pertinents.

C2 : Écrire des textes variés

Critères d'évaluation

- Cohérence du texte (contenu et organisation)
- Respect de l'usage et des normes linguistiques (lexique, syntaxe, ponctuation et orthographe)
- Justesse du vocabulaire
- Efficacité dans l'utilisation des stratégies d'écriture

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève rédige des textes courts et structurés pour répondre à ses besoins de communication. Il est en mesure de donner de l'information au moyen de descriptions et d'appuyer ses propos par de courtes justifications. Pour préparer l'écriture de certains textes, il recueille des informations générales sur le sujet à traiter. Au besoin, il utilise les paragraphes pour diviser ses textes. Il construit et ponctue correctement de courtes phrases. Il rédige la version finale de ses textes en corrigeant ses erreurs d'orthographe les plus fréquentes. Il recourt à des stratégies d'écriture adaptées à la situation à partir de son répertoire de ressources langagières et de suggestions de l'enseignant.

Quand l'élève rédige des descriptions, il traite sommairement du sujet et organise l'information selon un ordre évident.

Quand l'élève fournit de courtes justifications, il s'appuie sur des faits, des exemples ou des données pertinentes.

C3 : Communiquer oralement selon des modalités variées

Critères d'évaluation

En situation d'écoute

- Compréhension des éléments significatifs d'une ou de plusieurs productions orales
- Justification pertinente de ses réactions et de son jugement critique
- Efficacité dans l'utilisation de stratégies d'écoute

En situation de prise de parole individuelle et en interaction

- Cohérence des propos (contenu et organisation)
- Pertinence du choix d'éléments qui appuient la communication (intonation; débit; volume; gestes; supports visuels ou sonores; etc.)
- Adaptation de la variété de langue à la situation
- Efficacité dans l'utilisation des stratégies de prise de parole

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève écoute ou visionne diverses productions traitant de sujets abordés dans la classe de français ou dans d'autres disciplines. Il prend aussi la parole, en interaction et individuellement. Il est en mesure de s'informer et d'informer des destinataires variés. Lorsqu'il prend la parole, il tend à utiliser la variété de langue standard quand la situation le justifie.

Quand l'élève écoute diverses productions, il reconnaît les principaux aspects traités et, à l'occasion, les utilise pour partager l'information.

Quand l'élève interagit oralement, il exprime ses idées ou ses prises de position et les justifie si nécessaire. Il intervient généralement au moment opportun en respectant les tours de parole. Au besoin, il pose des questions ou répond de façon appropriée aux demandes d'information qui lui sont faites au cours de l'échange.

Quand l'élève prend la parole individuellement, il transmet de l'information de façon claire et ajuste ses propos en fonction de son interlocuteur ou de ses auditeurs. Sur demande, il apporte des précisions au moyen de quelques exemples ou de matériel complémentaire pertinent.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de chacune des années de la formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Lire et apprécier des textes variés*, *Écrire des textes variés* et *Communiquer oralement selon des modalités variées*, conformément aux exigences du Programme de formation. À noter que le développement des compétences en lecture et en communication orale est l'élément central de ce programme.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *lire et à apprécier des textes variés*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à s'informer en ayant recours à des textes variés pour répondre à divers besoins et intentions, en particulier pour satisfaire son besoin de comprendre et sa curiosité, et pour orienter ses actions et ses prises de position;
- à découvrir des univers littéraires en ayant recours à des textes variés pour répondre à divers besoins et intentions, en particulier pour donner libre cours à son imaginaire, à ses sentiments et à ses émotions, et pour échanger avec les autres.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *écrire des textes variés*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à s'informer en élaborant des descriptions pour satisfaire divers besoins et intentions, en particulier pour répondre aux exigences de sa vie personnelle, sociale et professionnelle;
- à appuyer ses propos en élaborant des justifications pour satisfaire divers besoins et intentions, en particulier pour répondre aux exigences de sa vie personnelle, sociale et professionnelle.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *communiquer oralement selon des modalités variées*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à s'informer et à partager oralement de l'information en ayant recours à l'écoute et en prenant la parole pour satisfaire divers besoins et intentions, en particulier pour répondre à son besoin de comprendre et sa curiosité et pour agir en société;
- à partager et à défendre ses idées en interagissant oralement pour satisfaire divers besoins et intentions, en particulier pour répondre aux exigences de sa vie personnelle et sociale;
- à découvrir des œuvres de création en ayant recours à l'écoute pour satisfaire divers besoins et intentions, en particulier pour donner libre cours à son imaginaire, à ses sentiments et à ses émotions; et pour se représenter le monde.

Français, langue d’enseignement (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève repère des éléments d'information simples, explicitement mentionnés et souvent repris dans les textes. Il s'appuie principalement sur des procédés graphiques, des titres, des sous-titres ou des légendes pour comprendre un texte et y réagir. Avec une aide constante, il recourt à des stratégies de lecture adaptées à la situation. Il reconnaît ses goûts en matière de lecture.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève manifeste une compréhension partielle de textes courts et simples. Il relève dans les textes des faits, des événements ou d'autres éléments explicites. Il porte, à l'occasion, un jugement sur le texte en s'appuyant sur ses premières réactions. Avec une aide fréquente, il recourt à des stratégies de lecture adaptées à la situation. Il reconnaît ses goûts et certains de ses besoins en matière de lecture.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève manifeste une compréhension globale de textes courts et simples. Il recueille de l'information sur un sujet dans des textes où elle est présentée de façon simple et explicite. Il porte un jugement sur le texte en s'appuyant sur ses premières réactions. Il recourt à des stratégies de lecture adaptées à la situation parmi celles qui lui ont été suggérées. Il choisit ses lectures en tenant compte de ses habitudes de lecteur, de ses attitudes et de ses centres d'intérêt si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il reconnaît des éléments qui rendent sa lecture facile ou difficile.	L'élève manifeste une bonne compréhension de textes simples. Il recueille de l'information sur un sujet dans des textes où elle est présentée de façon simple et explicite. Il justifie ses réactions et formule son jugement critique à partir de critères fournis par l'enseignant. Il recourt à des stratégies de lecture adaptées à la situation et puisées dans sa banque personnelle ou dans les suggestions de l'enseignant ou de ses pairs. Il les réutilise parfois dans d'autres contextes de lecture. Il choisit ses lectures en tenant compte de ses habitudes de lecteur, de ses attitudes et de ses centres d'intérêt. Il explique pourquoi il éprouve de la facilité ou de la difficulté à lire certains textes.	L'élève manifeste une très bonne compréhension de textes simples en s'appuyant sur des éléments explicites et parfois implicites. Il justifie ses réactions et formule son jugement critique de façon pertinente. Il s'appuie sur des critères fournis par l'enseignant et fait parfois appel à ses expériences personnelles et à son bagage culturel. Il recourt efficacement à des stratégies de lecture adaptées à la situation et les réutilise dans des contextes de lecture variés. Il dresse le bilan de ses acquis, de ses progrès et des points qu'il devra améliorer.
Contenu de formation réparti en deux catégories Processus et stratégies de lecture Planifier sa lecture; comprendre et interpréter un texte; réagir à un texte et évaluer l'efficacité de sa démarche. Notions et concepts Grammaire du texte, grammaire de la phrase, lexique et variétés de langue. (Voir le Programme de formation, p. 25-38.)				

Français, langue d’enseignement (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 2 : Écrire des textes variés				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>L'élève rédige des phrases simples et courtes parfois liées à l'information fournie par l'enseignant.</i> Il émet des idées sans nécessairement tenir compte du sujet. Il emploie un vocabulaire familier. Avec l'aide constante de l'enseignant, il corrige certaines de ses erreurs d'orthographe les plus fréquentes et a recours à des outils tels qu'un logiciel de traitement de texte ou un dictionnaire. Il recourt parfois à des stratégies d'écriture quand elles lui sont suggérées.	<i>L'élève rédige des phrases simples et courtes liées à l'information fournie par l'enseignant.</i> Il assemble parfois des phrases en un paragraphe. À l'occasion ou sur demande, il donne son opinion et prend position sur un sujet familier. Il emploie un vocabulaire simple et souvent familier. Avec l'aide fréquente de l'enseignant, il corrige certaines de ses erreurs d'orthographe les plus fréquentes. Il a recours à des outils tels qu'un logiciel de traitement de texte ou un dictionnaire. Il recourt parfois à des stratégies d'écriture adaptées à la situation. Il reconnaît le genre de textes avec lequel il est le plus à l'aise.	<i>Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève rédige des textes courts dont le contenu et l'organisation sont appropriés à l'intention et au destinataire.</i> Il recueille des informations sommaires sur le sujet traité pour préparer l'écriture de certains textes. Il divise à l'occasion ses textes en paragraphes. Quand il fournit de courtes justifications, il s'appuie sur des faits ou des exemples qu'on lui a présentés. Il emploie un vocabulaire simple. Il construit et ponctue correctement ses courtes phrases. Il rédige la version définitive de ses textes en corrigeant ses erreurs d'orthographe les plus fréquentes lorsque des pistes de solution lui sont suggérées. Il recourt à des stratégies d'écriture adaptées à la situation et puisées dans sa banque personnelle ou dans les suggestions de l'enseignant ou de ses pairs s'il est guidé.	<i>L'élève rédige des textes courts dont le contenu et l'organisation sont appropriés à l'intention et au destinataire.</i> Il recueille des informations générales sur le sujet traité pour préparer l'écriture de certains textes. Au besoin, il divise ses textes en paragraphes qu'il ordonne de façon logique. Quand il fournit de courtes justifications, il s'appuie sur des faits ou des exemples. Il emploie un vocabulaire juste. Il construit et ponctue correctement ses phrases courtes et rédige la version définitive de ses textes en corrigeant ses erreurs d'orthographe les plus fréquentes. Il recourt à des stratégies d'écriture adaptées à la situation et puisées dans sa banque personnelle ou dans les suggestions de l'enseignant ou de ses pairs.	<i>L'élève rédige des textes dont le contenu est développé et organisé de façon cohérente.</i> Dans certaines situations d'écriture, il recourt à des informations pertinentes tirées d'une documentation écrite ou d'autres sources. Il appuie ses propos à l'aide de faits, d'exemples ou de données pertinentes. Il emploie des termes justes en fonction de la situation et emploie parfois un vocabulaire varié. Il construit et ponctue ses phrases de façon généralement appropriée. Il rédige la version définitive de ses textes en corrigeant bon nombre de ses erreurs d'orthographe. Il recourt efficacement à des stratégies d'écriture adaptées à la situation et cherche à en acquérir de nouvelles.
Contenu de formation réparti en deux catégories Processus et stratégies d'écriture Planifier l'écriture de son texte, rédiger son texte, réviser, améliorer et corriger son texte et évaluer l'efficacité de sa démarche. Notions et concepts Grammaire du texte, grammaire de la phrase, lexique et variétés de langue. (Voir le Programme de formation, p. 28-38.)				

Français, langue d’enseignement (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 3 : Communiquer oralement selon des modalités variées				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>L'élève manifeste une compréhension de certains éléments d'une production orale. Il s'exprime sommairement.</i> Il répond brièvement aux demandes d'information qui lui sont adressées. Avec l'aide constante de l'enseignant, il communique ses idées en choisissant des moyens parfois appropriés pour les présenter (ex. : intonation, supports visuels) et recourt parfois à des stratégies d'écoute ou de prise de parole adaptées à la situation. Il reconnaît, à l'occasion, certaines de ses erreurs.	<i>L'élève manifeste une compréhension partielle des éléments significatifs d'une production orale. Il s'exprime sommairement sur le sujet en se référant à son environnement immédiat.</i> Avec l'aide fréquente de l'enseignant, il transmet ou partage de l'information, il intervient brièvement au cours des échanges en s'appuyant sur ses premières réactions, il communique ses idées en choisissant parfois des moyens appropriés pour les présenter (ex. : intonation, supports visuels), il reconnaît des marques de la langue standard et il recourt parfois à des stratégies d'écoute ou de prise de parole adaptées à la situation. Il corrige, à l'occasion, certaines de ses erreurs.	<i>L'élève manifeste une compréhension globale des éléments significatifs d'une production orale. Il s'exprime sur différents sujets en faisant ponctuellement preuve de cohérence.</i> Il transmet ou partage de l'information de façon juste si des pistes de réflexion lui sont suggérées. À l'occasion ou sur demande, il justifie sa réaction ou ses prises de position à partir d'éléments explicites, vus ou entendus. Il adapte parfois ses propos en tenant compte de l'intention et du destinataire. Il communique ses idées en choisissant des moyens parfois appropriés pour les présenter (ex. : intonation, supports visuels). Quand la situation l'exige, il tend à employer la variété de langue standard si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il recourt à des stratégies d'écoute ou de prise de parole adaptées à la situation parmi celles qui lui ont été suggérées. Il reconnaît certains de ses acquis et des points qu'il devra améliorer.	<i>L'élève manifeste une bonne compréhension des éléments significatifs d'une production orale. Il s'exprime de façon satisfaisante sur différents sujets.</i> Il transmet ou partage de l'information de façon claire. Il justifie à l'occasion sa réaction ou ses prises de position à partir d'éléments explicites, vus ou entendus. Il adapte ses propos en tenant compte de l'intention et du destinataire. Il communique ses idées en choisissant des moyens souvent pertinents pour les présenter (ex. : intonation, supports visuels). Quand la situation l'exige, il tend à employer la variété de langue standard. Il recourt à des stratégies d'écoute et de prise de parole adaptées à la situation et puisées dans sa banque personnelle ou dans les suggestions de l'enseignant ou de ses pairs. Il reconnaît certains de ses acquis, de ses progrès et des points qu'il devra améliorer.	<i>L'élève manifeste une très bonne compréhension des éléments significatifs d'une production orale. Il s'exprime avec cohérence et clarté sur différents sujets.</i> Il justifie sa réaction ou ses prises de position à partir d'éléments explicites vus ou entendus. Il communique ses idées en choisissant des moyens pertinents pour les présenter. Quand la situation l'exige, il emploie certaines marques de la langue standard. Il recourt efficacement à des stratégies d'écoute et de prise de parole adaptées à la situation et détermine, à l'occasion, et avec l'enseignant, les possibilités de les utiliser dans d'autres situations. Il dresse le bilan de ses acquis, de ses progrès et des points qu'il devra améliorer.
Contenu de formation réparti en deux catégories Processus et stratégies de communication orale Planifier son écoute ou sa prise de parole, comprendre et interpréter des productions orales ou prendre la parole, réagir à l'écoute ou adapter sa prise de parole et évaluer l'efficacité de sa démarche. Notions et concepts Grammaire du texte, grammaire de la phrase, lexique et variétés de langue. (Voir le Programme de formation, p. 30-38.)				

Domaine des langues

Anglais, langue seconde (50-50 h)

C1 : Interagir oralement en anglais

Critères d'évaluation

- Participation active aux interactions
- Utilisation de son répertoire personnel de ressources langagières et de stratégies
- Clarté du message (contenu)

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève participe de façon active à des interactions en anglais. Il peut communiquer, même de façon limitée, avec des locuteurs anglophones dans des contextes de la vie scolaire ou extrascolaire. Il transmet de brèves informations, pose des questions ou fournit des réponses pour combler ses besoins de base (sécurité, déplacements, travail et loisirs). Il réagit aux propos de son interlocuteur.

Pour faciliter ses interactions avec ses pairs, il adopte une attitude positive à l'égard de ses interlocuteurs et de la culture anglophone. Il tient compte de son répertoire de ressources langagières et de stratégies pour amorcer une interaction, la soutenir, y mettre fin ou pour la réguler. Il recourt également à des stratégies de communication (ex. faire des gestes, faire de courtes pauses). Il réfléchit à sa façon d'utiliser son répertoire de ressources langagières et de stratégies et l'enrichit au besoin.

Il se soucie des conventions linguistiques lors d'interactions. Il utilise des phrases simples et une prononciation qui lui permet d'être compris par un éventuel locuteur anglophone.

C2 : Lire, écouter et visionner des textes variés

Critères d'évaluation

- Démonstration de sa compréhension du texte
- Efficacité dans l'utilisation de stratégies et de ressources

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de comprendre des textes courts et simples en anglais. Il lit, écoute et visionne une diversité de textes en rapport avec ses expériences de vie, des fonctions de travail ou à ses intérêts professionnels.

Lorsqu'il aborde un texte, il s'appuie sur des indices visuels et contextuels (ex. titres, intertitres, images, citations) pour en anticiper le contenu, s'interroger sur le but du texte et sur son destinataire, et relever les informations qu'il contient. Il utilise également la démarche de réponse, les stratégies et les ressources pour réguler sa compréhension. En interagissant avec ses pairs et son enseignant sur le sens du texte, il établit des liens personnels avec le texte, ce qui lui permet de s'en donner une meilleure compréhension afin de réaliser une tâche.

Il revient sur ses objectifs de lecture et évalue l'efficacité de ses stratégies, des ressources et de la démarche de réponse utilisées. Il reconnaît les apprentissages réalisés, notamment ceux reliés à sa vie personnelle, scolaire ou professionnelle qui sont à poursuivre.

C3 : Écrire des textes en anglais

Critères d'évaluation

- Production du message (contenu et formulation)
- Efficacité dans l'utilisation de stratégies et de ressources

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève écrit des textes brefs qui correspondent principalement à ses besoins personnels et professionnels. Il tient compte de son intention d'écriture et du destinataire.

Il utilise son répertoire personnel de ressources d'écriture pour exprimer ses idées, réviser son texte, le corriger et en présenter une version finale. Il emploie des expressions et des mots connus. Il applique certaines conventions linguistiques. Son texte est structuré et composé de courtes phrases.

Il revient sur ses objectifs d'écriture et évalue l'efficacité de ses stratégies, des ressources et de la démarche d'écriture utilisées. Il reconnaît les apprentissages réalisés et ceux qui sont à poursuivre.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de chacune des années de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Interagir oralement en anglais*, *Lire, écouter et visionner des textes variés* et *Écrire des textes en anglais*, conformément aux exigences du Programme de formation. À noter que le développement de la compétence de communication orale occupe une place prépondérante compte tenu qu'elle est plus accessible et plus immédiatement utile dans le monde du travail auquel l'élève se destine.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *interagir oralement en anglais*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à s'exprimer en anglais sur des sujets en rapport avec ses expériences de vie et avec ses domaines d'intérêt;
- à se débrouiller dans diverses circonstances : combler ses besoins de base, exprimer sa capacité à faire quelque chose, se divertir;
- à utiliser son répertoire personnel de ressources langagières et de stratégies.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *lire, écouter et visionner des textes variés*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à explorer une variété de textes;
- à recourir à des ressources variées (ex. ressources langagières, ressources matérielles, stratégies cognitives et métacognitives);
- à manifester sa compréhension en se servant de la démarche de réponse.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *écrire des textes*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à écrire d'un point de vue utilitaire et fonctionnel : faire une demande de renseignements, écrire une offre de service, etc.;
- à recourir à des ressources variées (ex. divers outils technologiques, stratégies cognitives et métacognitives).

Anglais, langue seconde (1^{re} et 2^e année)

Compétence 1 : Interagir oralement en anglais				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève participe parfois à des interactions orales en anglais dans des contextes familiers. Il réagit aux expressions ou aux mots qui lui sont familiers. Il reproduit les stratégies de communication modélisées par l'enseignant. Il s'exprime à l'aide de gestes et de mots isolés.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant et de ses pairs, l'élève participe à des interactions orales en anglais dans des contextes familiers. Il transmet de brèves informations, pose de courtes questions et y répond si on l'incite à le faire. Il formule des messages à l'aide de mots clés usuels et d'expressions courantes. Il saisit de façon approximative le sens global du message et y réagit verbalement ou non. Il utilise souvent les mêmes stratégies de communication pour participer aux interactions orales.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant ou de ses pairs, l'élève participe à des interactions orales en anglais dans des contextes familiers. Il réagit verbalement ou non verbalement aux propos de son interlocuteur (ex. : recours aux gestes pour compléter son message). Il transmet de brèves informations, pose de courtes questions, fournit des réponses et exprime, à l'occasion, des idées ou son opinion. Il saisit le sens global du message. Il utilise différentes stratégies de communication pour participer aux interactions orales. Il utilise son répertoire personnel de ressources langagières pour exprimer un message compréhensible qui nécessite un minimum d'interprétation.	L'élève participe activement à des interactions orales en anglais dans des contextes plus ou moins familiers. Il transmet de brèves informations, pose des questions, fournit des réponses et exprime des idées ou son opinion. Il dégage des éléments essentiels du message et en saisit le sens global. Il vérifie, au besoin, si sa compréhension est juste. Il utilise des stratégies appropriées pour amorcer une interaction, la soutenir, y réagir et y mettre fin. Il applique suffisamment de ressources langagières et de stratégies au cours d'interactions afin que son message soit intelligible. Par exemple, il emploie des phrases simples et un vocabulaire usuel ainsi qu'une prononciation lui permettant d'être compris.	L'élève participe activement et adapte ses stratégies selon l'interlocuteur pour favoriser et maintenir des interactions orales en anglais dans des contextes variés. Il dégage les éléments implicites et explicites du message. Il utilise des stratégies variées pour amorcer une interaction, la soutenir, y réagir et y mettre fin. Il s'exprime avec aisance et clarté en recourant efficacement à son répertoire de ressources langagières.
Contenu de formation présenté sous quatre rubriques 1- Ressources langagières Expressions courantes, vocabulaire, conventions linguistiques et grammaire. 2- Stratégies Stratégies de communication : faire des gestes, reprendre, reformuler, rédiger de courtes phrases, substituer et retarder la réponse. Stratégies d'apprentissage : cognitives, métacognitives et socioaffectives. 3- Démarches Démarche de réponse : pour explorer le texte, pour établir un lien personnel avec le texte et pour généraliser et dépasser le cadre du texte. Démarche d'écriture : se préparer à écrire, écrire une ou plusieurs ébauches, réviser, corriger et rédiger une version définitive. 4- Textes Textes produits sous forme de communication orale, écrite et visuelle. (Voir le Programme de formation, p. 15-24.)				

Anglais, langue seconde (1^{re} et 2^e année)

Compétence 2 : Lire, écouter et visionner des textes variés				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève reconnaît des mots isolés. Il reconnaît parfois les stratégies ou les ressources qui l'aident à s'améliorer.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève démontre une compréhension partielle des textes lus, vus et entendus : il relève parfois des informations. Lorsqu'il aborde un texte, il s'appuie sur les indices contextuels suggérés. Il recourt parfois à des stratégies et à des ressources suggérées tout au cours de la <i>démarche de réponse</i> pour faciliter sa compréhension. Il reconnaît à l'occasion les apprentissages faits.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève démontre une compréhension sommaire des textes lus, vus et entendus : il reconnaît le sujet du texte et relève des informations. Lorsqu'il aborde un texte, il s'appuie sur des indices contextuels si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il recourt à des stratégies et à des ressources tout au cours de la <i>démarche de réponse</i> pour réguler sa compréhension si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il reconnaît les apprentissages faits et ceux qui sont à poursuivre s'il est guidé.	L'élève démontre une compréhension satisfaisante des textes lus, vus et entendus : il dégage le sens général du message et relève des informations importantes. Lorsqu'il aborde un texte, il s'appuie sur des indices contextuels. Pour réguler sa compréhension, il tient compte des étapes de la <i>démarche de réponse</i>. Il recourt à des stratégies et à des ressources appropriées. Il revient sur ses objectifs de lecture et d'écoute, et reconnaît les apprentissages faits et ceux qui sont à poursuivre.	L'élève démontre une compréhension plus approfondie des textes lus, vus et entendus. Il établit des liens entre les textes et sa propre réalité. Lorsqu'il aborde un texte, il recourt efficacement à des stratégies et à des ressources. Pour réguler sa compréhension, il tire profit de la <i>démarche de réponse</i>. Il se fixe des objectifs à atteindre à court et à long terme.
Contenu de formation présenté sous quatre rubriques 1- Ressources langagières Expressions courantes, vocabulaire, conventions linguistiques et grammaire. 2- Stratégies Stratégies de communication : faire des gestes, reprendre, reformuler, rédiger de courtes phrases, substituer et retarder la réponse. Stratégies d'apprentissage : cognitives, métacognitives et socioaffectives. 3- Démarches Démarche de réponse : pour explorer le texte, pour établir un lien personnel avec le texte et pour généraliser et dépasser le cadre du texte. Démarche d'écriture : se préparer à écrire, écrire une ou plusieurs ébauches, réviser, corriger et rédiger une version définitive. 4- Textes Textes produits sous forme de communication orale, écrite et visuelle. (Voir le Programme de formation, p. 15-24.)				

Anglais, langue seconde (1^{re} et 2^e année)

Compétence 3 : Écrire des textes en anglais				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève rédige de courtes phrases parfois liées à l'information fournie par l'enseignant.</i> Il émet des idées indépendamment du sujet. Il emploie un vocabulaire familier. Il recourt aux mêmes stratégies d'écriture.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève rédige de courtes phrases liées à l'information fournie par l'enseignant.</i> Incité par l'enseignant, il soumet son texte à d'autres pour le réviser et rédige sa version définitive à l'aide de différentes technologies de l'information et de la communication. Il emploie, à l'occasion, des expressions et des mots connus. Il reconnaît, à l'occasion, les apprentissages faits.	<i>Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève rédige de brefs textes en anglais dont le contenu et la formulation sont adaptés à l'intention et au destinataire.</i> Il utilise des stratégies et des ressources qui lui sont proposées ou issues de son répertoire d'écriture pour exprimer ses idées, réviser son texte, le corriger et en présenter une version définitive. Il emploie des expressions et des mots connus, et applique certaines conventions linguistiques si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il reconnaît les apprentissages faits et ceux qui sont à poursuivre s'il est guidé.	<i>L'élève rédige de brefs textes en anglais dont le contenu et la formulation sont adaptés à l'intention et au destinataire.</i> Il utilise son répertoire personnel de ressources d'écriture pour exprimer ses idées, réviser son texte, le corriger et en présenter une version définitive. Il emploie des expressions et des mots connus. Il applique certaines conventions linguistiques. Son texte est structuré et composé de courtes phrases. Il revient sur ses objectifs d'écriture et reconnaît les apprentissages faits et ceux qui sont à poursuivre.	<i>L'élève rédige des textes variés en anglais dont le contenu est développé et formulé de façon cohérente.</i> Il utilise efficacement des stratégies et son répertoire personnel de ressources d'écriture pour exprimer ses idées, réviser son texte, le corriger et en présenter une version définitive. Il emploie un langage varié. Son texte est clair et structuré. Il évalue la qualité de la version définitive de son texte et la démarche utilisée.
Contenu de formation présenté sous quatre rubriques 1- Ressources langagières Expressions courantes, vocabulaire, conventions linguistiques et grammaire. 2- Stratégies Stratégies de communication : faire des gestes, reprendre, reformuler, rédiger de courtes phrases, substituer et retarder la réponse. Stratégies d'apprentissage : cognitives, métacognitives et socioaffectives. 3- Démarches Démarche de réponse : pour explorer le texte, pour établir un lien personnel avec le texte et pour généraliser et dépasser le cadre du texte. Démarche d'écriture : se préparer à écrire, écrire une ou plusieurs ébauches, réviser, corriger et rédiger une version définitive. 4- Textes Textes produits sous forme de communication orale, écrite et visuelle. (Voir le Programme de formation, p. 15-24.)				

Domaine des langues
Secondary English Language Arts (1^{re}, 2^e et 3^e année)

C1: Uses language/talk to communicate and to learn

Evaluation Criteria

- Engagement in a process of collaborative inquiry
- Organization of information for a specific audience
- Self-evaluation of development as a learner

The student draws on a repertoire of resources to communicate in specific contexts. S/he has developed a sense of the formal and informal, and is able to use different language registers in different contexts, e.g. uses a more formal register when presenting her/his portfolio to the teacher than when discussing a book or movie with peers.

The student interacts with peers and teacher in collaborative talk groups and inquiry-based learning. S/he selects from a repertoire of strategies those needed to support knowledge-building within the group, negotiating meaning with peers by questioning, respecting different viewpoints and exercising sound judgment. S/he applies a process of collaborative inquiry to learn and think through talk, and participates in inquiry-based projects to examine problems and issues of both personal and social significance, e.g. in own presentations, when sharing ideas and information with others, etc.

The student participates as a member of the classroom by assuming an active role in her/his learning and by evaluating her/his development as a learner. S/he also organizes and maintains an Integrated Profile of work carried out in all the competencies of the program and presents it at regular student-teacher conferences. S/he uses a process of self-evaluation and reflection to talk about her/his work. S/he also talks about the processes and strategies s/he uses for communicating and learning through talk, e.g. collaborating with peers, discussing issues, interviewing, etc.

C2: Reads and listens to written, spoken and media texts

Evaluation Criteria

- Selection of reading strategies and stance to construct meaning
- Use of discussion to clarify and extend own meaning(s)
- Construction of meaning(s) based on reader-text connection(s)
- Self-evaluation of growth as reader of spoken, written and media texts

The student participates in a classroom community, reading written spoken and media texts that reflect her/his personal interests, preferences and expanding reading profile. S/he talks about her/his own reading interests and reads for pleasure and to learn. S/he has developed a repertoire of reliable reading strategies that s/he draws on to make sense of literary, popular and information-based texts. When reading, s/he consciously adjusts the focus of her/his attention to take account of different reading contexts and purposes for reading. When working with information-based texts, the student uses strategies to make sense of what s/he is reading and applies information s/he has read to different situations, e.g. gives and follows instructions. S/he follows a process to construct meaning(s) of a narrative text that reflect her/his reading and life experiences, sharing her/his ideas with clarity and confidence. Throughout the cycle, the student organizes and maintains a record of her/his development as a reader of written, spoken and media texts. S/he evaluates her/his reading development by presenting her/his Integrated Profile in student-teacher conferences that take place on a regular basis. During these conferences, s/he describes current text preferences, reports changes over time in her/his interests, indicates texts that have been recommended to her/him, and discusses her/his repertoire of reading strategies. S/he demonstrates an awareness of her/his reading profile when talking about the purposes for reading and the pleasure s/he finds in reading.

C3: Produces written, spoken and media texts

Evaluation Criteria

- Production of texts for specific purposes and known audience
- Collaboration with peers in various production situations
- Adaptation of production process and strategies to the context
- Self-evaluation of development as a producer

The student produces a range of self-selected and assigned texts for different purposes, including to record and communicate information, as well as for personal reasons, as would be the case in a journal. When producing texts, s/he follows a production process and works collaboratively with peers and teacher. S/he is aware of her/his audience and uses this knowledge to guide production decisions. S/he calls upon the features of different media, such as a visual in a PowerPoint presentation, in order to effectively communicate her/his meaning to an intended audience. S/he demonstrates her/his capacity to locate and organize relevant information when working in contexts such as those recommended in the program content. The student participates in regular, informal and/or formal conferences with peers and teacher about the texts s/he is producing and has produced.

At the end of each year of Secondary Cycle Two, teacher must prepare competency reports after determining the competency levels attained by the students. Evaluation of each competency requires that students be placed in learning contexts that are relevant and significant, and that allow them to demonstrate competencies. Students develop competency by working with language from the perspective of both a reader/viewer and a producer, and by examining the way relevant spoken, written and media texts convey meaning and messages to readers.

Conditions for evaluating students' competencies should include the following:

- integrated language arts activities that are designed to address the aspects of the Talk, Reading and Production competencies
- opportunities for students to read and listen to written, spoken and media texts, as well as multigenre and multimodal texts
- opportunities to produce written, spoken and media texts, as well as multigenre and multimodal texts
- access to texts that reflect personal interests and preferences, along with those intended for professional purposes.

Secondary English Language Arts (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Competency 1: Uses language/talk to communicate and to learn				
Level 1	Level 2	Level 3	Level 4	Level 5
<i>Responds when directly questioned or addressed by teacher or peers.</i> Communicates ideas orally, when assisted. Follows oral instructions for classroom routines. Sustains attempts to clearly communicate ideas. Accepts goals set by the teacher.	<i>Contributes to group discussion with guidance.</i> Reacts with first impressions. Extends oral responses when questioned. Offers ideas, when questioned. Works with resources provided, when assisted. Responds to questions about own learning.	<i>Participates in small group discussions, when encouraged.</i> Maintains interactions by taking turns. Contributes to discussion by extending ideas, with prompting. Selects and uses resources, when supported. Follows guidelines to select work to include in integrated profile. With the help of the teacher and peers, identifies own strengths and needs.	<i>Participates in oral presentations in a variety of situations.</i> Thinks before reacting when participating in discussions. Confirms understanding when questioned. Volunteers opinions and ideas when discussing familiar topics. Reacts to the opinions of others. Asks questions and expands on ideas, when prompted. Offers support and encouragement to peers. Attends to the needs of the intended audience. Accepts suggestions from others. Collaborates with teacher to select sample work and to determine goals	<i>Discusses ideas with peers and teachers on a broad range of familiar topics.</i> Builds on the ideas of others. Makes links to outside references such as other subject areas, current events and/or personal experiences. Uses talk to learn while engaging in collaborative inquiry. Adjusts language to take into account different audiences. Maintains an Integrated learning Profile throughout the learning process.
Program content 1. Interaction with peers and teachers in various learning contexts: collaboration and inquiry Specific social strategies and attitudes to support collaborative learning - Understands and works within the dynamics of a group. - Shares information, expertise, ideas, roles and responsibilities. - Reaches understanding through discussion. 2. Inquiry-based learning <i>Process and production</i> 3. Repertoire of texts - Group presentation using multimodal texts - Sharing information and ideas with others - Responding to literary and information-based texts - Problem-solving - Self-evaluation (Voir le Programme de formation, p. 9-14.)				

Secondary English Language Arts (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Competency 2: Reads and listens to written, spoken and media texts				
Level 1	Level 2	Level 3	Level 4	Level 5
<i>Follows along when listening to texts that are read aloud.</i> Retells events when guided. Follows written procedures when read aloud and assisted. Recognizes visual and textual clues (symbols, icons, titles, headings, etc.) with ongoing assistance. Refers to resources provided, with assistance. Maintains an integrated learning profile, with assistance. Mentions reading and media preferences, when questioned.	<i>Explains ideas from texts that are viewed or read aloud.</i> Adheres to written procedures with guidance. Uses visual and textual clues to complete tasks when guided. Selects pertinent resources from sources provided, with guidance. Talks about self as reader and attempts to follow goals set by the teacher.	<i>Selects appropriate reading materials from resources provided.</i> Responds with appreciation to preferred texts. Discusses preferred written and visual texts in small group settings. Refers to personal experiences to justify opinions, when questioned. Selects pertinent information for use in projects. Follows written procedures with prompting. Applies modelled strategies to unknown texts. Reflects on learning as a reader, when prompted. Will attempt unfamiliar texts and set goals, with teacher support.	<i>Indicates interest in specific genres. Identifies significant details from films or audio texts.</i> Probes for meaning by asking questions. Recognizes similarities in text formats, plots and characters. Selects related texts for gathering information. Attends to written directives. Locates appropriate resources for specific tasks or needs. Discusses texts (books, articles, magazines, newspapers, etc.), when encouraged. Describes development in reading.	<i>Interprets texts selected for own purposes or interest.</i> Interprets plot-driven or character-driven stories presented through media or through written and/or illustrated text. Predicts events in stories. Locates pertinent information in texts, charts, tables or graphic organizers. Recalls essential ideas of texts. Selects related information-based texts for research purposes. Maintains an integrated learning profile of self as reader and sets goals for improvement.
Program content 1. Making sense of a text: Resources readers use Types of texts - Information-based texts - Media texts and texts of popular culture - Literary texts 2. Essential reading strategies 3. Strategies for working with information 4. Strategies for working with media texts and texts of popular culture 5. Strategies for working with literary texts 6. Response process: Exchanges with other readers in the classroom - Follows a response process., - Develops profile of self as reader by engaging in conversations that extend her/his response (s) to information-based, popular and literary texts. - Steps back in order reflect upon the significance the text holds for her/him. (Voir le Programme de formation, p. 19-29.)				

Secondary English Language Arts (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Competency 3: Produces written, spoken and media texts				
Level 1	Level 2	Level 3	Level 4	Level 5
<i>Follows a model, with assistance, to produce simple visual or written texts for a particular purpose or familiar audience.</i> Uses familiar texts types with on-going assistance. Rereads or reviews own work, when prompted. Shares productions, when encouraged and when questioned.	<i>Produces written, spoken or visual texts on familiar topics, with guidance.</i> Applies elements of known text types to address a specified audience, when prompted. Collaborates with peers to produce texts, when guided. Applies explicit steps of the production process, when directed. Identifies strengths, when questioned.	<i>Produces or adapts texts in response to personal, social or professional needs.</i> Follows established procedures for producing texts. Assumes assigned responsibility for production with group collaboration. Identifies when to undertake revisions, when prompted. Follows guidelines to select work to include in integrated profile. With the help of the teacher and peers, identifies own strengths and needs. Accepts to attempt to reach suggested goals.	<i>Chooses topics, purpose and text type when producing written and visual texts for specific audiences.</i> Collaborates with peers for producing written and visual texts. Edits productions when provided with a guide for common language conventions. Responds to feedback and applies suggestions of peers to own productions. Selects appropriate tools to assist in revision. Critiques own productions.	<i>Produces written and visual texts of various types for own purposes and audiences.</i> Initiates production of written and media productions and determines content and procedures. Offers positive feedback and suggestions to peers. Organizes ideas and structures texts to enhance meaning. Edits and revises own texts to clarify meaning. Maintains a learning profile of self as writer/producer. Identifies own strengths and needs as writer/producer and sets goals for improvement.
Program content 1. Types of texts Personal texts - Such as multimodal journals, informal notes, lists plans, letters Narrative texts - Such as poetry, stories and anecdotes Information-based texts - Planning texts - Texts that report - Texts that persuade and/or argue These are texts that are used to get things done. 2. Production process - Planning, production, revises/edits, presents text to intended audience, self-evaluates 3. Integrated units of study Unit A Produces media or multimedia texts as a member of production team: preproduction, production and postproduction. Unit B Produces a multimodal journal: preproduction, production and postproduction. Unit C Produces an employability portfolio: preproduction, production and postproduction. (Voir le Programme de formation, p. 33-40.)				

Domaine des langues

Français, langue seconde (1^{re} et 2^e année : 50-50 h)

C1 : Interagir en français

Critères d'évaluation

- Expression de ses besoins et de ses opinions
- Adoption d'attitudes favorables aux interactions
- Gestion de la démarche
- Application des conventions linguistiques et de la communication

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève participe à la réalisation de diverses tâches et activités quotidiennes en français. Il parle de ses expériences dans des contextes de la vie scolaire ou extrascolaire. Il transmet de brèves informations, questions ou consignes pour répondre à différents besoins d'ordre personnel, social ou professionnel. Il réagit aux propos de son interlocuteur. Pour faciliter ses interactions avec ses pairs, il fait preuve d'écoute active et démontre de l'ouverture et du respect à l'égard de ses interlocuteurs et de la culture francophone.

Lorsque l'élève interagit, il tient compte des éléments de la situation de communication, dont les caractéristiques des interlocuteurs (ex. : intention, statut social). Il mobilise différentes stratégies pour amorcer, poursuivre et clore ses échanges ou pour les réguler. Il réutilise des informations tirées de ses interactions ou de textes abordés ou produits antérieurement. Au besoin, il intègre, dans ses échanges, des éléments culturels ayant trait, par exemple, à des événements culturels ou à des organismes communautaires ou récréatifs. Lors du retour réflexif, il relève certaines forces ou certains points de sa communication qu'il doit améliorer.

Il respecte les conventions de la communication lors d'interactions. Son message est intelligible. Il emploie des phrases simples et parfois complexes, et un vocabulaire concret déjà vu en classe. Il se soucie des éléments prosodiques et des conventions de la communication (ex. : prononciation, prise de parole et registres).

C2 : Lire des textes variés en français

Critères d'évaluation

- Diversité des textes explorés
- Gestion de la démarche
- Démonstration de sa compréhension du texte
- Interprétation de repères culturels

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de comprendre des textes courts et simples en français. Il écoute, lit et regarde une diversité de textes concernant ses préoccupations personnelles, sociales ou professionnelles.

Lorsqu'il aborde un texte, l'élève tient compte des étapes de la démarche intégrée. Il circonscrit les éléments de la situation de communication. Au besoin, il demande de l'aide pour déterminer l'intention de l'auteur. Lorsque la situation s'y prête, il établit des liens entre ses lectures, ses interactions ou ses productions antérieures. Il reconnaît certains éléments qui structurent les textes (ex. : titres, intertitres, paragraphes, conclusion), ce qui facilite sa compréhension. Il recourt à des stratégies qui lui permettent de réguler sa compréhension. Il mobilise également d'autres ressources, telles qu'un dictionnaire ou des éléments de son répertoire personnel de ressources francophones. Il exprime ses préférences et justifie son point de vue à l'occasion. Au moment du retour réflexif, il relève certaines de ses forces et certains des points qu'il devra améliorer.

L'élève démontre sa compréhension du sens des textes abordés en relevant des informations essentielles, telles que le sujet, l'idée principale, les personnages, les événements ou les lieux. Il circonscrit, dans les textes, des éléments issus de la culture francophone. Dans le cas d'un texte à caractère médiatique, il distingue les informations journalistiques des autres types d'information (ex. : publicité, fiction, divertissement).

C3 : Produire des textes variés en français

Critères d'évaluation

- Diversité des productions
- Gestion de la démarche
- Cohérence du message
- Application des conventions linguistiques et de la communication

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève produit de courts textes de forme orale, écrite, visuelle ou mixte découlant d'intentions variées. Ses productions servent à répondre à ses besoins d'ordre personnel, social ou professionnel.

Quelle que soit la forme du texte produit, l'élève tient compte des étapes de la démarche intégrée et des éléments de la situation de communication, dont son intention et les caractéristiques du destinataire. Il mobilise différentes stratégies et ressources humaines ou matérielles pour exprimer ses idées, réviser son texte et le diffuser. Il est en mesure d'intégrer des éléments (ex. : mots, expressions, connaissances, éléments culturels) issus de ses productions, de ses interactions ou de ses lectures antérieures. À l'occasion du retour réflexif, il relève des forces ou des aspects à améliorer dans sa production.

L'élève produit un message généralement clair et structuré. Ses textes écrits sont brefs. Il transmet ses idées et se soucie de leur enchaînement. Il construit correctement des phrases simples et emploie un vocabulaire approprié à la situation de communication. À l'oral, il prête attention particulièrement aux éléments prosodiques et non verbaux (ex. : prononciation, intonation et contact visuel).

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de chacune des années de la formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Interagir en français*, *Lire des textes variés en français* et *Produire des textes variés en français*, conformément aux exigences du Programme de formation. À noter que le développement de la compétence en interaction orale est l'élément central de ce programme.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *interagir en français*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à interagir dans des contextes de communication authentiques et significatifs;
- à participer en français à des activités liées à ses besoins pour répondre aux exigences de son éventuelle entrée sur le marché du travail;
- à mobiliser des savoirs linguistiques, socioculturels et stratégiques;
- à adopter une attitude d'ouverture et de respect à l'égard de la langue et de la culture des francophones.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *lire des textes variés en français*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à construire le sens d'un texte pour répondre à des besoins personnels scolaires, sociaux ou professionnels;
- à diversifier ses expériences de lecture (ex. : s'informer ou se divertir en explorant divers types de textes);
- à interpréter des repères culturels (ex. : trouver un repère culturel et nommer quelques-unes de ses caractéristiques);
- à recourir à la démarche intégrée d'interaction, de compréhension et de production de textes.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *produire des textes variés en français*, il doit être placé dans des situations qui l'amènent :

- à créer des textes cohérents principalement sous forme orale;
- à diversifier ses productions (ex. : intention, destinataire);
- à recourir à des stratégies et à des ressources humaines et matérielles variées (ex. : médias ou autres ressources francophones);
- à recourir à la démarche intégrée d'interaction, de compréhension et de production de textes.

Français, langue seconde (1^{re} et 2^e année)

Compétence 1 : Interagir en français				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève participe parfois à la réalisation d'activités quotidiennes en français. Il recourt principalement à des éléments non verbaux (ex. : gestes) ou à sa langue maternelle pour interagir. Lors du retour réflexif, il relève des forces ou des points à améliorer sur le plan de ses attitudes en recourant à sa langue maternelle.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève participe à la réalisation d'activités quotidiennes en français. Durant ses interactions, il transmet de brèves informations et pose de courtes questions. Il fait appel à des stratégies pour demander de l'aide. Il réagit verbalement ou non aux propos de son interlocuteur. Il emploie des expressions ou des mots mémorisés en français pour formuler son message et applique des conventions de la communication qu'il a développées en langue maternelle. Lors du retour réflexif, il relève des points à améliorer sur le plan de sa participation en recourant parfois à sa langue maternelle.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève participe à la réalisation de tâches en français. Au cours de la réalisation de tâches en français, il transmet de brèves consignes et parle de ses sentiments. À l'occasion, il exprime des besoins ou son opinion dans des contextes familiers. Lorsqu'il interagit, il tient compte des caractéristiques (ex. : âge, statut) et des réactions de son interlocuteur, et réagit verbalement à ses propos. Il utilise des stratégies ou d'autres ressources pertinentes pour amorcer l'interaction, la maintenir ou la clore. Il réinvestit parfois des éléments tirés de ses interactions ou de textes abordés ou produits antérieurement. Son message est intelligible. Il emploie des phrases à structure simple, un vocabulaire concret vu en classe et une intonation parfois appropriée. Lors du retour réflexif, il relève des forces ou des points qu'il doit améliorer sur le plan de ses interactions ou de ses attitudes en recourant parfois à sa langue maternelle.	L'élève participe à la réalisation de tâches en français. Il exprime ses besoins personnels, sociaux ou professionnels et parle de ses expériences dans des contextes plus ou moins familiers. Il écoute et respecte ses interlocuteurs. Lorsqu'il interagit, il adapte sa communication à la plupart des éléments de la situation. Il réinvestit des éléments tirés de ses interactions ou de textes abordés ou produits antérieurement. Il emploie des phrases à structure simple, un vocabulaire usuel et se soucie des éléments de la phrase orale (ex. : prononciation, débit). Lors du retour réflexif, il relève ses forces principales ou des points essentiels qu'il doit améliorer sur le plan de ses interactions ou de ses attitudes..	L'élève participe à la réalisation de tâches variées en français. Il exprime facilement ses sentiments, ses besoins, ses opinions et parle de ses expériences dans des contextes variés. Lorsqu'il interagit, il adapte sa communication aux éléments de la situation de communication. Il recourt, de façon appropriée, à une variété de stratégies ou d'autres ressources pertinentes. Il respecte la plupart des conventions de la communication (ex. : prise de parole, registre). Lors du retour réflexif, il se donne des défis à sa mesure.
Éléments du contenu de formation regroupés sous cinq rubriques 1- Démarche intégrée d'interaction, de compréhension et de production de textes Préparation, réalisation et retour réflexif. 2- Stratégies d'apprentissage Stratégies de compréhension, d'interaction, de production et stratégies communes à l'interaction, à la production et à la compréhension de textes. 3- Éléments de la situation de communication Contexte, destinataire, support de communication et destinateur. Intentions de communication. 4- Éléments linguistiques Notions et concepts : grammaire du texte, grammaire de la phrase, éléments du langage oral, lexique et orthographe d'usage. 5- Repères culturels Culture immédiate et générale des francophones d'ici et d'ailleurs vue à travers leurs modes de vie, leur histoire, leurs institutions, industries ou organismes, leurs œuvres artistiques, leurs médias, leurs personnages célèbres et les valeurs que les francophones véhiculent. (Voir le Programme de formation, p. 15-23.)				

Français, langue seconde (1^{re} et 2^e année)

Compétence 2 : Lire des textes variés en français				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève aborde les textes courts et simples à l'étude. Il y reconnaît des éléments explicites.</i> Lorsqu'il aborde un texte, il applique quelques-unes des actions de la démarche intégrée que lui présente l'enseignant. Lors du retour réflexif, il relève des forces ou des points à améliorer sur le plan de ses attitudes en recourant à sa langue maternelle.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève lit les textes à l'étude et en démontre une compréhension approximative.</i> Lorsqu'il aborde un texte, il utilise, à l'occasion, des stratégies ou d'autres ressources pertinentes pour soutenir sa compréhension. Lors du retour réflexif, il relève des forces ou des points à améliorer sur le plan de sa démarche ou de sa compréhension en recourant à sa langue maternelle.	<i>Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève lit les textes à l'étude et d'autres textes en fonction de ses préoccupations personnelles. Il démontre une compréhension sommaire des textes abordés et en relève les éléments explicites.</i> Il relève le sujet du texte, des événements et des éléments qui structurent les textes. Il établit parfois des liens entre ses lectures, ses interactions ou ses productions antérieures et exprime succinctement son opinion à l'égard du contenu. Lorsqu'il aborde un texte, il tient compte des trois étapes de la démarche intégrée si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il utilise des stratégies pertinentes pour soutenir sa compréhension. Lors du retour réflexif, il relève des forces et des points à améliorer sur le plan de sa démarche et de sa compréhension en recourant parfois à sa langue maternelle.	<i>L'élève lit des textes en fonction de ses préoccupations personnelles, sociales et professionnelles. Il démontre une compréhension satisfaisante des textes abordés.</i> Il relève les informations essentielles du texte et des éléments issus de la culture francophone. Il établit des liens entre ses lectures, ses interactions ou ses productions antérieures et justifie brièvement son opinion à l'égard du contenu abordé dans les textes. Lorsqu'il aborde un texte, l'élève recourt, de façon appropriée, à des stratégies ou à d'autres ressources pour réguler sa compréhension. Lors du retour réflexif, il relève ses principales forces et les points essentiels à améliorer sur le plan de sa démarche et de sa compréhension.	<i>L'élève lit une diversité de textes de longueur variable portant sur des sujets variés. Il démontre une très bonne compréhension des textes abordés. Il cible des croyances ou des valeurs explicites dans les textes.</i> Il justifie son point de vue à l'égard du contenu abordé et exprime ses préférences en matière de lecture. Lorsqu'il aborde un texte, il choisit des actions à accomplir pour chacune des étapes de la démarche intégrée. Il recourt, de façon appropriée, à une variété de stratégies ou à d'autres ressources. Lors du retour réflexif, il se donne des défis à sa mesure.
Éléments du contenu de formation regroupés sous cinq rubriques 1- Démarche intégrée d'interaction, de compréhension et de production de textes Préparation, réalisation et retour réflexif. 2- Stratégies d'apprentissage Stratégies de compréhension, d'interaction, de production et stratégies communes à l'interaction, à la production et à la compréhension de textes. 3- Éléments de la situation de communication Contexte, destinataire, support de communication et destinataire; intentions de communication. 4- Éléments linguistiques : grammaire du texte/Notions et concepts; grammaire de la phrase/Notions et concepts; éléments du langage oral/Notions et concepts; lexique et orthographe d'usage/Notions et concepts. 5- Repères culturels La culture immédiate et générale des francophones d'ici et d'ailleurs vue à travers leurs modes de vie, leur histoire, leurs institutions, industries ou organismes, leurs œuvres artistiques, leurs médias, leurs personnages célèbres et leurs valeurs qu'il véhiculent. (Voir le Programme de formation, p. 15-23.)				

Français, langue seconde (1^{re} et 2^e année)

Compétence 3 : Produire des textes variés en français				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève produit de courts textes de forme orale ou visuelle liés aux sujets proposés.</i> Il transmet de brèves informations (ex. : dans un formulaire) dans des contextes familiers. Il recourt principalement à des éléments non verbaux (ex. : gestes), à sa langue maternelle et à quelques mots en français pour exprimer son message. Lorsqu'il produit un texte, l'élève applique quelques-unes des actions de la démarche intégrée que lui présente l'enseignant. Lors du retour réflexif, il relève des forces ou des points à améliorer sur le plan des attitudes en recourant à sa langue maternelle.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève produit de courts textes de forme orale, écrite, visuelle ou mixte liés aux problématiques proposées.</i> Il exprime des sentiments, des besoins ou des opinions très brèves à l'égard des problématiques qui lui sont proposées. Lorsqu'il produit un texte, il utilise à l'occasion des stratégies ou d'autres ressources pertinentes pour produire son message. Il construit des phrases simples, parfois bien structurées, et intègre à ses productions des mots vus en classe. Son intonation est habituellement appropriée et il applique des conventions de la communication qu'il a développées en langue maternelle. Pour être compréhensible, son texte nécessite souvent de l'interprétation de la part du destinataire. Lors du retour réflexif, il relève des points à améliorer sur le plan de sa démarche ou de sa production en recourant à sa langue maternelle.	<i>Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève produit de courts textes portant sur les problématiques proposées ou sur ses préoccupations personnelles.</i> À partir de quelques intentions de communication, il s'exprime dans des contextes plus ou moins familiers. Il intègre parfois des éléments issus de ses lectures, de ses interactions ou de ses productions antérieures. Lorsqu'il produit un texte, il tient compte des trois étapes de la démarche intégrée si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il adapte sa production à son intention. Il utilise des stratégies ou d'autres ressources pertinentes pour exprimer ses idées, réviser son texte et le diffuser. Il intègre dans ses productions le vocabulaire vu en classe. Son intonation est appropriée. À l'écrit, il utilise le point final. Le texte est généralement intelligible à la première écoute ou lecture. Le texte est généralement compréhensible à la première écoute ou lecture. Lors du retour réflexif, il relève des forces et des points à améliorer sur le plan de sa démarche et de sa production.	<i>L'élève produit des textes de longueur variable portant sur les problématiques proposées ou sur ses préoccupations personnelles, sociales et professionnelles. Ses textes écrits sont brefs.</i> Il justifie brièvement son opinion à l'égard des problématiques abordées. Il intègre des éléments issus de ses lectures, de ses interactions ou de ses productions antérieures. Lorsqu'il produit un texte, il recourt, de façon appropriée, à des stratégies ou à d'autres ressources pertinentes pour réguler sa production. Il adapte son texte aux éléments de la situation. Il construit des phrases simples, généralement bien structurées. Il enchaîne ses idées et emploie un vocabulaire approprié. Il utilise des éléments prosodiques et non verbaux appropriés ou ponctue correctement la fin de ses phrases. Lors du retour réflexif, il relève ses principales forces et les points essentiels à améliorer sur le plan de sa démarche et de sa compréhension.	<i>L'élève produit des textes à partir d'intentions variées. Il exprime ses idées dans divers contextes, qu'ils lui soient familiers ou non.</i> Lorsqu'il produit un texte, il choisit des actions à accomplir à chacune des étapes de la démarche intégrée. Il recourt, de façon appropriée, à une variété de stratégies ou à d'autres ressources pertinentes. Dans les textes qu'il produit, il construit quelques phrases complexes, bien structurées, et emploie un vocabulaire et une intonation appropriés et variés. Il tient généralement compte des principes de cohérence. Au besoin, il corrige les erreurs qui nuisent au sens. Lors du retour réflexif, il se donne des défis à sa mesure.
Éléments du contenu de formation regroupés sous cinq rubriques 1- Démarche intégrée d'interaction, de compréhension et de production de textes Préparation, réalisation et retour réflexif. 2- Stratégies d'apprentissage Stratégies de compréhension, d'interaction, de production et stratégies communes à l'interaction, à la production et à la compréhension de textes. 3- Éléments de la situation de communication Contexte, destinataire, support de communication et destinataire; intentions de communication. 4- Éléments linguistiques Grammaire du texte/Notions et concepts; grammaire de la phrase/Notions et concepts; éléments du langage oral/Notions et concepts; lexique et orthographe d'usage/Notions et concepts. 5- Repères culturels La culture immédiate et générale des francophones d'ici et d'ailleurs vue à travers leurs modes de vie, leur histoire, leurs institutions, industries ou organismes, leurs œuvres artistiques, leurs médias, leurs personnages célèbres et leurs valeurs qu'il véhiculent. (Voir le Programme de formation, p. 15-23.)				

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Mathématique (150-100-50 h)

C1 : Résoudre une situation-problème

Critères d'évaluation

- Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation-problème
- Application correcte de savoirs mathématiques appropriés à la situation-problème
- Élaboration d'une solution (démarche et résultat) appropriée à la situation-problème

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de résoudre des situations-problèmes dans des contextes diversifiés relevant de la vie courante ou des milieux de travail dans lesquels il aura à intervenir. Ces situations, plus ou moins complexes, comprennent plusieurs étapes et portent soit sur des questions purement mathématiques, soit sur des questions pratiques (ex. : équilibrer son budget). Il sait mettre en œuvre diverses stratégies pour se représenter une situation-problème, élaborer une solution et la valider.

Au besoin, l'élève explore différentes pistes de solution et recourt aux réseaux de concepts et de processus propres à un ou à plusieurs champs de la mathématique. Il présente une solution structurée qui comprend une démarche et un résultat, et dont il est en mesure de justifier et d'explicitier les étapes en utilisant un langage mathématique.

C2 : Mettre à profit un raisonnement mathématique

Critères d'évaluation

- Manifestation, oralement ou par écrit, de la compréhension de la situation
- Application correcte des concepts et des processus retenus
- Justification (orale ou écrite) d'une action ou d'une suite d'actions appropriée à la situation

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de mettre à profit les concepts et les processus appropriés afin de confirmer ou de réfuter des conjectures ou des affirmations à l'intérieur de situations tirées de la vie d'un jeune ou d'un travailleur (ex. : déterminer la plausibilité de louer appartement avec un salaire donné). Il manifeste sa compréhension des concepts et des processus relevant d'un ou de plusieurs champs de la mathématique. Il mobilise un raisonnement mathématique et structure sa démarche en recourant à des stratégies comme celles qui consistent à observer méthodiquement des faits et des événements ou à chercher des liens entre eux afin de tirer des conclusions.

C3 : Communiquer à l'aide du langage mathématique

Critères d'évaluation

- Interprétation juste d'un message à caractère mathématique
- Production d'un message approprié (oral ou écrit) à la situation

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève sait interpréter et analyser un message à caractère mathématique, le critiquer et l'améliorer selon les exigences de la situation. Il interprète, produit et transmet des messages oraux ou écrits en ayant recours au langage courant et mathématique. Les messages qu'il produit sont sans ambiguïté, cohérents et adaptés à la situation (ex. : donner des indications sur un trajet). Il fait appel à différents modes de représentation pour manifester sa compréhension des éléments d'un message ou pour produire un message.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de chacune des années de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Résoudre une situation-problème*, *Mettre à profit un raisonnement mathématique* et *Communiquer à l'aide du langage mathématique*, conformément aux exigences du Programme de formation.

Compétence 1

Les situations-problèmes qui servent à évaluer la compétence *Résoudre une situation-problème* sont celles dont le traitement oblige à effectuer une combinaison nouvelle de concepts et de processus appris antérieurement. La complexité d'une situation-problème se caractérise particulièrement par l'étendue des savoirs mobilisés et par les liens sollicités entre les trois champs de la mathématique (l'arithmétique; la probabilité et la statistique; et la géométrie). En d'autres mots, l'élève doit être capable :

- d'effectuer une suite d'actions telles que décoder les éléments qui se prêtent à un traitement mathématique, représenter la situation-problème par un modèle mathématique, élaborer une solution mathématique, la valider et partager avec autrui l'information relative à cette solution;
- de recourir à des stratégies mobilisant des savoirs;
- de réfléchir sur sa démarche (anticipation, retour en arrière et jugement critique).

Compétence 2

Les situations d'application qui servent à évaluer la compétence *Mettre à profit un raisonnement mathématique* exigent le recours à une combinaison connue de concepts et de processus appris antérieurement. La complexité d'une situation d'application se caractérise notamment par la quantité de concepts et de processus mobilisés. En d'autres mots, l'élève doit être capable :

- de reconnaître les éléments pertinents d'une situation;
- d'explicitier un raisonnement;
- de justifier des actions ou des conjectures formulées ou non par lui (confirmer ou réfuter), et ce, à l'aide de savoirs mathématiques.

Compétence 3

Les situations de communication qui servent à évaluer la compétence *Communiquer à l'aide du langage mathématique* supposent l'exploitation de divers modes de représentation (mots, symboles, dessins, grilles, graphiques, etc.) ainsi que des concepts et des processus appris antérieurement. La complexité de ces situations, réalisées oralement ou par écrit, repose en grande partie sur le passage d'un mode de représentation à un autre. En d'autres mots, l'élève doit être capable :

- de saisir le sens du message;
- de combiner le langage courant et mathématique au besoin;
- de lire, d'organiser et d'interpréter des données présentées selon divers modes de représentation;
- d'utiliser des modes de représentation et des savoirs mathématiques dans ses productions.

Mathématique (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 1 : Résoudre une situation-problème				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève dégage parfois des données d'une situation-problème. Il illustre des éléments d'une situation-problème en utilisant parfois un mode de représentation de façon appropriée. Il franchit, à l'occasion, les étapes les plus simples de la solution. Il décrit des opérations qu'il a effectuées. Il applique parfois correctement des concepts et des processus mathématiques. Avec l'aide constante de l'enseignant, il valide parfois certaines étapes de sa solution.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève dégage des données pertinentes d'une situation-problème. Il illustre des éléments d'une situation-problème en utilisant les mêmes modes de représentation. Il franchit les étapes les plus simples de la solution. Si on lui présente un modèle, un plan ou une démarche, il fournit, à l'occasion, une solution complète. Il décrit, au besoin (lorsque cela est exigé), des étapes de sa démarche, ses conclusions ou ses réflexions. Il a parfois recours à des éléments appropriés du langage courant. Il applique parfois des concepts et des processus mathématiques liés à la situation-problème. Avec l'aide fréquente de l'enseignant, il valide parfois certaines étapes de sa solution.	L'élève dégage des données pertinentes pour la résolution d'une situation-problème si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il représente une situation-problème par un modèle mathématique simple. Il présente une solution partielle. Il décrit des étapes de sa démarche. Il valide, à l'occasion, ses opérations. Il recourt à des éléments du langage mathématique. Il décrit des étapes de sa démarche, ses conclusions ou ses réflexions. Il a parfois recours à des éléments appropriés du langage courant et mathématique. Si des pistes de réflexion lui sont suggérées, il applique des concepts et des processus mathématiques appropriés à la résolution d'une situation-problème et il valide certaines étapes de sa solution.	L'élève dégage la plupart des données pertinentes pour la résolution d'une situation-problème. Il représente une situation-problème par un modèle mathématique approprié. Il détermine les étapes à franchir dans le but de résoudre une situation-problème. Il présente une solution complète (démarche et résultat). Il valide certaines étapes de sa solution. Il justifie et explicite des étapes de sa solution. Il recourt aux éléments appropriés du langage mathématique. Il applique les concepts et les processus mathématiques appropriés à la résolution d'une situation-problème et valide certaines étapes de sa solution.	L'élève dégage les données pertinentes pour la résolution d'une situation-problème issues de contextes variés. Il présente une solution complète et structurée (démarche et résultat). Il valide les principales étapes de sa solution. Il recourt, de façon juste, à un langage mathématique approprié.
Concepts regroupés sous trois champs 1- Arithmétique Sens du nombre en notation décimale et fractionnaire, des opérations, de la proportionnalité. 2- Probabilité et statistique Expérience aléatoire et relevé statistique. 3- Géométrie Figures géométriques et sens spatial. Stratégies qui s'appliquent aux trois champs de la mathématique Stratégies cognitives et métacognitives : planification, compréhension, organisation, élaboration, régulation, généralisation, répétition, automatisation d'un processus et communication. Autres stratégies : affectives, gestion des ressources. Modes de représentation Mots, symboles, expressions numériques, dessins, schémas, figures, graphiques ou diagrammes, tables de valeurs, grilles et tableaux. (Voir le Programme de formation, p. 18-38.)				

Mathématique (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 2 : Mettre à profit un raisonnement mathématique				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève circonscrit les principaux aspects de la situation. Il recourt à des stratégies de même qu'à des concepts et à des processus mathématiques appropriés.</i> Sur demande, il peut laisser quelques traces de sa démarche.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève circonscrit les principaux aspects de la situation. Il recourt parfois à des stratégies appropriées dans la mise en œuvre de son raisonnement mathématique.</i> Il applique parfois de façon appropriée des concepts et des processus mathématiques. Il présente des éléments isolés en guise de démarche. Sur demande, il fournit des explications ou des justifications simples.	<i>L'élève circonscrit des aspects de la situation. Il recourt à des stratégies appropriées dans la mise en œuvre de son raisonnement mathématique si des pistes de réflexion lui sont suggérées.</i> Il applique correctement des concepts et des processus mathématiques appropriés à la situation. Il présente une démarche partielle. Il justifie, à l'occasion, des actions, confirme ou réfute des conjectures. Il utilise parfois des éléments appropriés du langage courant et mathématique.	<i>L'élève circonscrit les principaux aspects de la situation. Il recourt à des stratégies appropriées dans la mise en œuvre de son raisonnement mathématique.</i> Il applique les concepts et les processus appropriés à la situation. Il présente une démarche complète qui rend compte de ce qu'il a fait et de la manière qu'il a adoptée à cet égard. Il justifie des actions, confirme ou réfute des conjectures. Il adopte un langage courant et mathématique approprié.	<i>L'élève circonscrit les aspects de la situation. Il recourt à des stratégies efficaces dans la mise en œuvre de son raisonnement mathématique.</i> Il présente une démarche complète et structurée qui rend compte de ce qu'il a fait, de la manière qu'il a adoptée à cet égard et des raisons pour lesquelles il a agi ainsi. À l'occasion, il justifie avec rigueur des actions, confirme ou réfute des conjectures. Il adopte un langage courant et mathématique rigoureux.
Concepts regroupés sous trois champs 1- Arithmétique Sens du nombre en notation décimale et fractionnaire, des opérations, de la proportionnalité. 2- Probabilité et statistique Expérience aléatoire et relevé statistique. 3- Géométrie Figures géométriques et sens spatial. Stratégies qui s'appliquent aux trois champs de la mathématique Stratégies cognitives et métacognitives : planification, compréhension, organisation, élaboration, régulation, généralisation, répétition, automatisation d'un processus et communication. Autres stratégies : affectives, gestion des ressources. Modes de représentation Mots, symboles, expressions numériques, dessins, schémas, figures, graphiques ou diagrammes, tables de valeurs, grilles et tableaux. (Voir le Programme de formation, p. 18-38.)				

Mathématique (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 3 : Communiquer à l’aide du langage mathématique				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève interprète un message mathématique à l'aide des données les plus évidentes ciblées par l'enseignant.</i> Il produit parfois des éléments d'un message mathématique si une démarche lui est fournie.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève interprète un message mathématique en sélectionnant les données les plus évidentes.</i> Il dégage parfois des informations du traitement de ces données. Il produit des éléments d'un message mathématique si un modèle lui est fourni (intention de lecture, plan de communication). Il emploie principalement des éléments du langage courant. Il fait parfois appel à des concepts et des processus mathématiques dans les messages qu'il interprète ou produit.	<i>L'élève interprète un message mathématique en sélectionnant des données pertinentes si des pistes de réflexion lui sont suggérées.</i> Il dégage, à l'occasion, des informations justes du traitement de ces données. Il produit un message mathématique dont des idées sont justes et adaptées à la situation et à l'interlocuteur. Il emploie de façon appropriée des éléments du langage courant et du langage mathématique. Il respecte certaines règles et conventions. Il recourt à un ou à plusieurs modes de représentation si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il fait parfois appel à des concepts et à des processus mathématiques appropriés à l'objet du message à produire ou à interpréter.	<i>L'élève interprète un message mathématique en sélectionnant des données pertinentes.</i> Il dégage, dans la plupart des cas, des informations justes du traitement de ces données. Il produit un message mathématique dont les idées sont justes et adaptées à la situation et à l'interlocuteur. Il emploie de façon appropriée le langage courant et le langage mathématique (règles et conventions) en recourant à un ou à plusieurs modes de représentation. Il fait appel à des concepts et à des processus mathématiques appropriés à l'objet du message à produire ou à interpréter.	<i>L'élève interprète un message en sélectionnant les données pertinentes.</i> Il dégage les informations les plus pertinentes du traitement de ces données. Il produit un message mathématique complet (oral ou écrit) dont les idées sont justes, organisées et adaptées au contexte de communication. Il emploie, avec rigueur, le langage courant et le langage mathématique (règles et conventions) en recourant à différents modes de représentation. Il fait appel aux concepts et aux processus mathématiques appropriés à l'objet du message à produire ou à interpréter.
Concepts regroupés sous trois champs 1- Arithmétique Sens du nombre en notation décimale et fractionnaire, des opérations, de la proportionnalité. 2- Probabilité et statistique Expérience aléatoire et relevé statistique. 3- Géométrie Figures géométriques et sens spatial. Stratégies qui s'appliquent aux trois champs de la mathématique Stratégies cognitives et métacognitives : planification, compréhension, organisation, élaboration, régulation, généralisation, répétition, automatisation d'un processus et communication. Autres stratégies : affectives, gestion des ressources. Modes de représentation Mots, symboles, expressions numériques, dessins, schémas, figures, graphiques ou diagrammes, tables de valeurs, grilles et tableaux. (Voir le Programme de formation, p. 18-38.)				

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

Expérimentations technologiques et scientifiques (1^{re} année : 100 h)

C1 : Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique

Critères d'évaluation

- Compréhension de la situation
- Élaboration d'une démarche appropriée à la situation
- Mise en œuvre de la démarche
- Formulation de conclusions, d'explications ou de solutions

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de décrire certains aspects d'une problématique liée à la vie quotidienne (ex. : contamination de l'eau potable) ou au monde du travail (ex. : utilisation de machines simples) ou qui lui permet de répondre à un besoin personnel (ex. : entretien de sa planche à roulettes).

En ce qui concerne la démarche de nature scientifique, l'élève est capable de cerner un problème simple et concret, de le comprendre et de l'expliquer. Il peut procéder à une expérimentation. Il présente les résultats obtenus et propose certaines explications ou solutions aux questions soulevées. Il réajuste sa démarche, s'il y a lieu.

En ce qui a trait à la démarche de conception technologique, l'élève envisage quelques scénarios de réalisation qui tiennent compte de certaines contraintes et des moyens dont il dispose. Il choisit un scénario et le réalise. Il vérifie sa solution de construction par une mise à l'essai. Il révisé sa démarche et, si cela est nécessaire, y propose une amélioration.

C2 : Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques

Critères d'évaluation

- Formulation d'un questionnement approprié à la situation
- Utilisation pertinente de concepts et de modèles de la science et de la technologie
- Production d'explications ou de solutions pertinentes
- Mise en évidence de certaines retombées de la science et de la technologie sur l'homme et son milieu

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de réinvestir certaines de ses connaissances scientifiques et technologiques dans quelques contextes où elles s'appliquent, notamment dans le monde du travail (ex. : recyclage de déchets industriels). Il analyse sommairement diverses situations sous l'angle de la science et de la technologie.

Lorsque l'élève procède à l'analyse sommaire d'une situation du point de vue de la science, il observe le phénomène et en dégage quelques propriétés. Il émet certaines explications ou des pistes de solution provisoires, puis il les vérifie en prenant appui sur des concepts, des lois, des théories ou des modèles issus de la science.

Lorsque l'élève procède à l'analyse sommaire d'une situation du point de vue de la technologie, il observe l'objet technique et en dégage le fonctionnement. Il le manipule et le démonte, au besoin, afin d'en saisir les principaux systèmes et mécanismes. Il décrit quelques principes de fonctionnement de l'objet en s'appuyant sur des concepts scientifiques et technologiques. Il explique les solutions retenues au moment de la construction de l'objet et procède, si cela est nécessaire, à son entretien ou à sa réparation.

Lorsque la situation s'y prête, l'élève reconnaît certains avantages et inconvénients des solutions envisagées. Il en dégage alors certaines retombées sur l'individu, la société, l'environnement ou l'économie.

C3 : Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie

Critères d'évaluation

- Participation active au partage d'information
- Interprétation juste de messages à caractère scientifique et technologique
- Production ou transmission adéquate de messages à caractère scientifique et technologique
- Respect de la terminologie, des règles et des conventions propres à la science et à la technologie dans la production de messages

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'échanger, de façon active, de l'information à caractère scientifique et à caractère technologique. Il peut faire part de sa compréhension de certains phénomènes et des démarches qu'il a mises en œuvre pour y arriver.

L'élève interprète, produit ou transmet oralement, par écrit ou visuellement, des messages scientifiques ou technologiques. Ces messages proviennent de situations tirées de contextes concrets. Il explique en langage courant le sens des messages qu'il a interprétés ou produits. Il fait appel à certaines connaissances scientifiques et technologiques pour s'expliquer ou expliquer à d'autres des situations ou des phénomènes de la vie courante.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique*, *Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques* et *Communiquer à l'aide des langages utilisées en science et en technologie*, conformément aux exigences du Programme de formation.

En travaillant les trois compétences en interrelation, l'enseignant peut choisir de mettre l'accent sur l'une ou l'autre d'entre elles et d'y accorder, par le fait même, une plus grande attention. Pour que l'élève puisse démontrer ses compétences, les situations à privilégier devraient répondre aux conditions exposées ci-dessous.

Compétence 1

Les situations qui servent à évaluer la compétence *Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique* sont celles qui suscitent l'engagement de l'élève dans la résolution de problèmes faisant appel à une démarche de nature scientifique ou de conception technologique. Ces situations comportent donc des manipulations. Elles peuvent aussi nécessiter des démarches de modélisation et d'observation.

La dynamique qui caractérise la recherche de réponses ou de solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique se décrit de la façon suivante.

L'élève doit être capable :

- de se poser des questions et de tenter d'y répondre en observant, en manipulant, en mesurant, en construisant et en expérimentant en classe, dans un atelier ou sur le terrain;
- de mettre en œuvre sa créativité dans la recherche de réponses ou de solutions;
- de mobiliser des concepts pertinents et les stratégies exigées dans la démarche d'investigation en science ou la démarche de conception en technologie;
- de produire des explications ou des solutions justifiées qui tiennent compte des données du problème;
- de réfléchir sur sa démarche et de proposer des améliorations, s'il y a lieu.

Compétence 2

Les situations qui servent à évaluer la compétence *Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques* sont celles qui suscitent l'engagement de l'élève à recourir à différentes stratégies pédagogiques utilisées dans le contexte d'une résolution de problèmes, comme l'approche par problèmes, l'étude de cas, la controverse ou le projet, qui peuvent se prêter au développement d'une approche réflexive, dans la mesure où l'enseignant amène l'élève à se poser des questions et à prendre du recul à l'endroit de sa démarche. L'analyse de données ou d'informations permet à l'élève de poursuivre le développement de ses habiletés cognitives dans des situations de plus en plus complexes. En d'autres mots, l'élève doit être capable :

- de réinvestir des connaissances acquises en science et en technologie;
- de formuler un questionnement qui prend appui sur des concepts, des lois, des théories ou des modèles issus de la science et de la technologie;
- de chercher à comprendre, à expliquer, à décrire et à analyser des phénomènes naturels de la science et de la technologie pour s'en donner une représentation éclairée;
- de faire l'analyse sommaire d'objets techniques en fonction des principes scientifiques et technologiques sollicités et des relations qui existent entre eux;
- de déterminer le fonctionnement et la fonction de l'objet technique et certaines répercussions sur l'individu, la société, l'environnement ou l'économie.

Compétence 3

Les situations qui servent à évaluer la compétence *Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie* sont celles qui demandent à l'élève de choisir un mode de représentation approprié, d'utiliser un vocabulaire scientifique et technologique adéquat à l'oral comme à l'écrit. À tout moment, l'enseignant doit mettre l'accent sur la qualité de la langue orale ou écrite. À noter que cette compétence est indissociable des deux autres compétences. En d'autres mots, l'élève doit être capable :

- de participer activement à des échanges d'information à caractère scientifique et technologique;
- d'interpréter ou de produire des messages scientifiques ou technologiques provenant de situations concrètes ou de phénomènes de la vie courante;
- de recourir à des modes de représentation variés et d'utiliser un langage scientifique ou technologique respectueux de la terminologie, des règles et des conventions propres à la science et à la technologie en tenant compte du destinataire et du contexte.

Expérimentations technologiques et scientifiques (un an)

Compétence 1 : Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d’ordre scientifique ou technologique				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>L'élève entreprend une action sans établir de planification. Il retranscrit des éléments du problème tels qu'ils lui ont été présentés.</i> Selon le matériel mis à sa disposition, il reproduit des manipulations familières concernant le problème à résoudre. Avec l'aide constante de l'enseignant, il énumère des actions réalisées et présente les résultats obtenus.	<i>L'élève décrit certains aspects du problème à résoudre ou du besoin à satisfaire.</i> Il formule des suppositions parfois liées au problème. Avec l'aide fréquente de l'enseignant, il respecte les étapes d'une démarche ou d'une gamme de fabrication. Il recourt parfois à des stratégies et à des techniques lorsqu'elles sont fournies ou suggérées. Il décrit, dans les traces de sa démarche, les étapes franchies ou des aspects de sa solution de construction. Il présente des éléments de résultat et propose parfois des explications ou des solutions.	<i>L'élève relève dans la situation des informations de nature scientifique ou technologique.</i> Si des pistes de réflexion lui sont suggérées, il formule une hypothèse ou une piste de solution qui tient compte des contraintes du problème et des conditions de réalisation relatives à sa résolution. Dans l'élaboration de sa démarche ou de sa solution de construction, il recourt aux stratégies et aux techniques lorsqu'elles lui sont fournies ou suggérées. Il planifie des étapes de sa démarche ou de sa solution de construction. Il présente des résultats qui respectent les étapes de sa démarche si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il propose des solutions ou des explications qui sont liées à ses résultats ou à ses mises à l'essai si des pistes de réflexion lui sont suggérées. <i>En science</i>, il valide ses hypothèses à partir des résultats obtenus, s'il est guidé. <i>En technologie</i>, il construit ou modifie des objets, par étapes successives, dans le but de trouver des réponses à des besoins personnels. Avec quelques rappels, il travaille de façon sécuritaire pour lui et pour les autres.	<i>L'élève sélectionne des éléments pertinents liés à un problème simple et concret de nature scientifique ou technologique.</i> Il formule une hypothèse ou une piste de solution qui tient compte des contraintes du problème et des moyens dont il dispose relativement à sa résolution. Il recourt aux ressources, aux stratégies et aux techniques appropriées dans l'élaboration de sa démarche ou de sa solution de construction. Il planifie chacune des étapes de sa démarche ou de sa solution de construction. Il présente les résultats qui respectent les étapes de sa démarche. Il propose des solutions ou des explications qui sont liées à ses résultats ou à ses mises à l'essai. <i>En science</i>, il valide ses hypothèses à partir des résultats obtenus. <i>En technologie</i>, il construit ou modifie des objets dans le but de trouver des réponses à des besoins personnels. Il fait un retour sur sa démarche et suggère des améliorations possibles. Il travaille de façon sécuritaire pour lui et pour les autres.	<i>L'élève est capable de traduire clairement et de façon complète le problème à résoudre, qu'il soit de nature scientifique ou technologique.</i> Il propose des explications ou des solutions rigoureuses et réajuste, s'il y a lieu, sa démarche. Il suggère des améliorations possibles et les justifie à l'occasion.
Concepts généraux regroupés sous quatre univers 1- Univers matériel Propriété de la matière, transformation de la matière et de l'énergie, électricité, ondes et magnétisme. 2- Univers vivant Nutrition, circulation et échanges gazeux, reproduction, relations sensorielles et interrelations. 3- Terre et espace Phénomènes géologiques et géophysiques et phénomènes astronomiques. 4- Univers technologique Ingénierie, forces et mouvements. Stratégies, techniques et attitudes Stratégies : exploration et résolution de problèmes, instrumentation et communication. Techniques : procédés méthodiques ou de travail qui balisent l'application efficace de connaissances théoriques. Attitudes : intellectuelles et comportementales. (Voir le Programme de formation, p. 13-30.)				

Expérimentations technologiques et scientifiques (un an)

Compétence 2 : Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève formule un questionnaire parfois lié à la situation. Il retranscrit des éléments de la situation et attribue un usage parfois approprié à un objet technique. Il propose des explications ou des solutions indépendamment des concepts ou des principes pertinents.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève formule un questionnaire qui circonscrit en partie la situation. Il reconnaît des concepts scientifiques ou technologiques dans la situation. Il propose des explications ou des solutions parfois appuyées sur des concepts ou des principes pertinents.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève formule un questionnaire qui circonscrit la situation. Il analyse en partie la situation sous l'angle de la science et de la technologie. Il utilise des concepts scientifiques ou technologiques pour établir des liens avec la situation dans des contextes familiers ou si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il dégage des propriétés du phénomène observé et décrit des principes de fonctionnement de l'objet technique en s'appuyant parfois sur des concepts scientifiques et technologiques. Il procède à son entretien ou à sa réparation s'il est guidé. Il propose des explications ou des solutions parfois appuyées sur des concepts, lois, théories et modèles. Il met en évidence des retombées liées à une situation en science et technologie.	L'élève formule un questionnaire qui circonscrit la situation. Il analyse sommairement la situation sous l'angle de la science et de la technologie. Il utilise de façon pertinente des concepts scientifiques et technologiques dans des contextes familiers. Il dégage des propriétés du phénomène observé et décrit le fonctionnement de l'objet technique en s'appuyant sur des concepts scientifiques et technologiques. Il procède à son entretien ou à sa réparation, s'il y a lieu. Il propose des explications ou des solutions pertinentes en tenant compte, à l'occasion, de plus d'un point de vue (environnemental, économique, social et individuel). Il met en évidence des retombées réalistes de la science et de la technologie. Il soulève, à l'occasion, des questions sur le plan éthique.	L'élève analyse, avec rigueur, la situation sous l'angle de la science et de la technologie. Il utilise de façon pertinente des concepts scientifiques et technologiques dans des contextes variés. Il propose des explications ou des solutions pertinentes en tenant compte de plusieurs points de vue. Il dégage les avantages et les inconvénients liés à une situation de la science et de la technologie et soulève des questions ou des enjeux sur le plan éthique.
Concepts généraux regroupés sous quatre univers 1- Univers matériel Propriété de la matière, transformation de la matière et de l'énergie, électricité, ondes et magnétisme. 2- Univers vivant Nutrition, circulation et échanges gazeux, reproduction, relations sensorielles et interrelations. 3- Terre et espace Phénomènes géologiques et géophysiques et phénomènes astronomiques. 4- Univers technologique Ingénierie, forces et mouvements. Stratégies, techniques et attitudes Stratégies : exploration et résolution de problèmes, instrumentation et communication. Techniques : procédés méthodiques ou de travail qui balisent l'application efficace de connaissances théoriques. Attitudes : intellectuelles et comportementales. (Voir le Programme de formation, p. 13-30.)				

Expérimentations technologiques et scientifiques (un an)

Compétence 3 : Communiquer à l’aide des langages utilisés en science et technologie				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l’aide constante de l’enseignant, l’élève échange parfois de l’information sur des phénomènes scientifiques et technologiques.</i> Il relève des éléments et les présente pour permettre, à l’occasion, la compréhension de son message. Il recourt à des outils qui lui sont fournis pour représenter des données.	<i>Avec l’aide fréquente de l’enseignant, l’élève échange parfois de l’information à caractère scientifique ou technologique.</i> Il relève des données contenues dans le message à interpréter. Il produit un message parfois adapté à ses interlocuteurs. Il utilise un vocabulaire élémentaire. Il recourt à des outils qui lui sont fournis pour représenter des données et respecte, à l’occasion, les règles et les conventions dans les modes de représentation.	<i>Avec l’aide ponctuelle de l’enseignant, l’élève échange de l’information à caractère scientifique et technologique.</i> Il interprète et produit des messages scientifiques ou technologiques. Il fait appel à ses connaissances scientifiques et technologiques pour expliquer des situations ou des phénomènes de la vie courante si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Pour structurer les éléments de son message, il utilise des modèles qui lui sont fournis. Il adapte en partie son message en fonction de ses interlocuteurs. Il utilise, pour les concepts les plus simples, une terminologie appropriée. Il respecte les règles et les conventions dans ses modes de représentation si des pistes de réflexion lui sont suggérées.	<i>L’élève échange, de façon active, de l’information à caractère scientifique et technologique.</i> Il interprète et produit de façon juste des messages scientifiques ou technologiques. Il fait appel à des connaissances scientifiques et technologiques pour expliquer des situations ou des phénomènes de la vie courante. Il explique en langage courant le sens des messages qu’il a interprétés ou produits. Pour structurer les éléments de son message, il utilise des moyens de communication de façon à le transmettre clairement. Il l’adapte en fonction de ses interlocuteurs. Il respecte les règles et les conventions dans ses modes de représentation.	<i>L’élève interprète et produit de façon juste des messages scientifiques et technologiques en se basant sur des sources crédibles.</i> Il explique clairement en langage courant le sens des messages qu’il a interprétés ou produits. Il recourt, de façon efficiente, à des outils appropriés pour représenter des données.
Concepts généraux regroupés sous quatre univers 1- Univers matériel Propriété de la matière, transformation de la matière et de l’énergie, électricité, ondes et magnétisme. 2- Univers vivant Nutrition, circulation et échanges gazeux, reproduction, relations sensorielles et interrelations. 3- Terre et espace Phénomènes géologiques et géophysiques et phénomènes astronomiques. 4- Univers technologique Ingénierie, forces et mouvements. Stratégies, techniques et attitudes Stratégies : exploration et résolution de problèmes, instrumentation et communication. Techniques : procédés méthodiques ou de travail qui balisent l’application efficace de connaissances théoriques. Attitudes : intellectuelles et comportementales. (Voir le Programme de formation, p. 13-30.)				

Domaine de l'univers social

Géographie

Histoire et éducation à la citoyenneté (50-50-50 h)

C1 : Construire son appartenance au territoire

Critères d'évaluation

- Compréhension de son territoire d'appartenance
- Expression de son opinion à propos de l'aménagement de son territoire d'appartenance

L'élève démontre une compréhension de son territoire d'appartenance lorsqu'il :

- relève des éléments qui caractérisent ce territoire;
- établit des liens entre ces différents éléments;
- utilise les concepts appropriés.

L'élève exprime son opinion à propos de l'aménagement de son territoire d'appartenance lorsqu'il :

- propose des solutions à des problèmes observés;
- s'appuie sur des arguments pertinents;
- reconnaît des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion;
- utilise les concepts appropriés.

C2 : Construire son appartenance à la société québécoise

Critères d'évaluation

- Compréhension de son appartenance à la société québécoise
- Expression de son opinion à propos d'un enjeu de société actuel au Québec

L'élève démontre une compréhension de son appartenance à la société québécoise lorsqu'il :

- relève des éléments qui la caractérisent;
- établit des liens entre ces différents éléments;
- utilise les concepts appropriés.

L'élève exprime son opinion sur un enjeu de société actuel au Québec lorsqu'il :

- propose des solutions à des problèmes observés;
- s'appuie sur des arguments pertinents;
- reconnaît des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion;
- utilise les concepts appropriés.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de chacune des années de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Construire son appartenance au territoire* et *Construire son appartenance à la société québécoise*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les situations qui servent à évaluer ces compétences sont celles qui placent l'élève en situation de recherche, à partir de ce qu'il connaît et de ce qu'il observe, ce qui lui permet d'établir des liens entre ce qu'il sait déjà et ce qu'il découvre. Il est ainsi invité à décrire son territoire d'appartenance et la société québécoise en se référant à des ressources variées et en utilisant des techniques propres aux deux disciplines qui sous-tendent ce programme. Il devrait ainsi devenir plus conscient de ses responsabilités de futur citoyen et de futur travailleur.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *construire son appartenance au territoire*, il doit être capable :

- de s'approprier les outils et les concepts nécessaires à la compréhension de problèmes relevant de son territoire d'appartenance;
- d'exprimer son opinion à propos de l'aménagement de son territoire d'appartenance.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *construire son appartenance à la société québécoise*, il doit être capable :

- de s'approprier les outils et les concepts nécessaires à la compréhension de problèmes relevant des fondements de la société québécoise actuelle;
- d'exprimer son opinion à propos d'un enjeu de société actuel au Québec.

Géographie (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 1 : Construire son appartenance au territoire				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève recourt à des ressources qui lui sont proposées.</i> Il relève parfois des caractéristiques de son territoire d'appartenance et il reconnaît, à l'occasion, des besoins associés à son aménagement. Il prend parfois position sur l'aménagement de son territoire.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève recourt à des ressources qui lui sont proposées.</i> Il relève parfois des caractéristiques de son territoire d'appartenance et il reconnaît, à l'occasion, des besoins associés à son aménagement. Il prend position sur l'aménagement de son territoire.	<i>L'élève recourt à des ressources appropriées si des pistes de réflexion lui sont suggérées.</i> Il utilise des concepts appropriés. Il relève des caractéristiques de son territoire d'appartenance. Il reconnaît des besoins associés à son aménagement. Lorsque des pistes de réflexion lui sont suggérées, il établit parfois des liens entre différents éléments de son territoire d'appartenance. Il propose parfois des solutions à des problèmes observés. Il prend position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance et s'appuie, à l'occasion, sur des arguments pertinents. Il reconnaît, à l'occasion, des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion.	<i>L'élève recourt à des ressources appropriées.</i> Il utilise les concepts appropriés. Il établit des liens entre différents éléments de son territoire d'appartenance. Il propose des solutions à des problèmes observés. Il prend position sur l'aménagement de son territoire d'appartenance et s'appuie sur des arguments pertinents. Il reconnaît des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion.	<i>L'élève recourt, de façon efficace, à des ressources appropriées.</i> Il propose des solutions variées à des problèmes observés. Il recourt parfois à des moyens d'action pour faire valoir son opinion sur l'aménagement de son territoire.
Concepts regroupés sous trois thèmes 1. Occupation résidentielle Aménagement, appartenance, besoin, ressources, territoire. 2. Travail Aménagement, territoire et travail 3. Loisirs Aménagement, loisirs, territoire. Démarche de recherche Prendre connaissance d'un problème, s'interroger, planifier une recherche, recueillir, traiter et organiser l'information, communiquer les résultats de sa recherche et réguler sa démarche. Technique Lire un plan ou une carte. (Voir le Programme de formation, p. 10-22.)				

Histoire et éducation à la citoyenneté (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 2 : Construire son appartenance à la société québécoise				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève recourt à des ressources qui lui sont proposées.</i> Il reconnaît parfois des caractéristiques de la société québécoise actuelle. Il relève, à l'occasion, des éléments d'un enjeu actuel (faits, acteurs et actions) et prend parfois position sur cet enjeu.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève recourt à des ressources qui lui sont proposées.</i> Il reconnaît parfois des caractéristiques de la société québécoise actuelle. Il relève, à l'occasion, des éléments d'un enjeu actuel (faits, acteurs et actions) et prend parfois position sur cet enjeu.	<i>L'élève recourt à des ressources appropriées et utilise des concepts appropriés si des pistes de réflexion lui sont suggérées.</i> Il relève des caractéristiques de la société québécoise actuelle. Il situe sur une ligne du temps des repères temporels. Il relève parfois des éléments d'un enjeu actuel (faits, acteurs et actions) et les prises de position de certains acteurs. Lorsque des pistes de réflexion lui sont suggérées, il établit parfois des liens entre différentes caractéristiques de la société québécoise. Il prend position sur un enjeu actuel de société et s'appuie, à l'occasion, sur des arguments pertinents. Il reconnaît, à l'occasion, des lieux et des moyens d'action pour faire valoir son opinion.	<i>L'élève recourt à des ressources appropriées. Il utilise les concepts appropriés.</i> Il relève des éléments d'un enjeu actuel (faits, acteurs et actions) et des prises de position de certains acteurs. Il établit des liens entre différentes caractéristiques de la société québécoise. Il propose des solutions à un enjeu actuel de société. Il prend position sur cet enjeu et s'appuie sur des arguments pertinents et des moyens d'action pour faire valoir son opinion.	<i>L'élève recourt, de façon efficace, à des ressources appropriées.</i> Il relève la plupart des éléments d'un enjeu actuel (faits, acteurs et actions) et des prises de position des acteurs. Il propose des solutions variées à un enjeu actuel de société. Il recourt parfois à des moyens d'action pour faire valoir son opinion sur cet enjeu.
Concepts regroupés sous trois thèmes 1- Exercice de libertés et de droits fondamentaux Charte, droits, égalité, justice, liberté et responsabilité. 2- Développement économique Activité économique, entreprise, région et ressources. 3- Rôles des citoyens et de l'État État, impôt, services publics et taxation. Démarche de recherche Prendre connaissance d'un problème, s'interroger, planifier une recherche, recueillir, traiter et organiser l'information, communiquer les résultats de sa recherche et réguler sa démarche. Techniques Interpréter une ligne du temps. Réaliser une ligne du temps. Interpréter un document iconographique. (Voir le Programme de formation, p. 23-35.)				

Domaine du développement personnel

Autonomie et participation sociale (100-100-50 h)

C1 : Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante

Critères d'évaluation

- Pertinence des solutions et des stratégies
- Maintien de sa motivation dans l'action
- Rétroaction sur son degré d'autonomie dans l'action

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure d'analyser ses besoins personnels, de planifier les démarches nécessaires et de s'engager dans l'action pour les satisfaire de façon autonome et responsable. Il fait des choix éclairés au regard de situations qui correspondent à différentes actions qu'il doit réaliser.

L'élève trouve des façons d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé dans une situation donnée. Pour mener à bien son action, il choisit la solution qui convient le mieux au contexte, aux exigences de la situation et aux obstacles à franchir. Il s'appuie sur ses caractéristiques personnelles, sur ses propres ressources et sur d'autres ressources à sa disposition. Tout au long de sa démarche, il recourt à des stratégies appropriées pour surmonter les difficultés. Il peut les réinvestir dans d'autres situations et en mobiliser de nouvelles au besoin. Il fait preuve de persistance dans ses réalisations.

L'élève constate l'efficacité de ses actions dans sa recherche graduelle d'autonomie. Il reconnaît ses progrès et tire profit des ressources de son environnement pour pallier certaines de ses difficultés. Il gagne ainsi en confiance et peut considérer plus aisément de nouveaux défis qui orienteront ses actions futures.

C2 : Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante

Critères d'évaluation

- Compréhension des éléments significatifs de la situation
- Expression de sa position
- Justification pertinente de sa position
- Rétroaction sur sa démarche personnelle

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est en mesure de prendre position sur des enjeux liés à des situations inspirées de la vie courante et de se prononcer sur les conséquences de ses choix pour lui-même et pour autrui.

Pour d'abord se faire une opinion, l'élève précise ses besoins, les intérêts en jeu et les valeurs qui s'y rattachent. Il compare ensuite sa position avec celle des autres. Enfin, il reconnaît les divergences d'opinions par rapport à la situation, en tire profit et reconsidère sa position, s'il y a lieu.

Pour affirmer sa position, l'élève recourt à des arguments valables au regard de ses choix, de ses valeurs et des enjeux liés à la situation (ex : utilisation d'un bien versus protection de l'environnement). Il cerne des comportements qui reflètent sa position.

L'élève pose un regard critique sur sa démarche personnelle et peut dire en quoi et pourquoi son point de vue a évolué. Il reconnaît ses progrès et ses difficultés et détermine les stratégies les plus efficaces pour faciliter sa prise de position. Il se donne de nouveaux défis de nature à influencer ses comportements.

C3 : Faire une expérience de participation sociale dans son milieu

Critères d'évaluation

- Justesse de la planification
- Efficacité dans la mise en oeuvre de sa démarche
- Mise en évidence des retombées de sa participation

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève a fait une ou plusieurs expériences de participation sociale dans son milieu. Il a appris à collaborer avec d'autres personnes et à se prendre en main en assumant ses responsabilités en tant que membre actif d'une collectivité. Il a pu découvrir l'importance de sa contribution de même que celle du rôle que l'action sociale peut jouer dans sa vie et dans celle de son milieu.

Avant de s'engager dans une démarche de participation sociale, l'élève considère diverses pistes d'action possibles et il effectue des choix à sa portée en tenant compte de ses centres d'intérêt et des caractéristiques des milieux dans lesquels il pourrait s'engager (ex. : maison des jeunes, bibliothèque de l'école). Il planifie ensuite de manière appropriée les étapes de sa démarche en fonction de ses choix. Il tient compte des principales exigences liées à la tâche envisagée, de ses possibilités d'action et des motivations intrinsèques qui justifient son engagement. Une fois engagé dans l'action, il prend les moyens nécessaires à la réalisation de son projet. Il s'appuie sur ses expériences passées, tire profit de celles d'autrui et adopte des attitudes qui favorisent sa participation. Il fait preuve de persévérance et procède à des ajustements de sa démarche, au besoin.

Pour évaluer les retombées de son action, tant sur le plan personnel que sur le plan de la collectivité, l'élève dégage certains liens entre ses actions, les bienfaits qui en résultent et les témoignages d'appréciation des personnes avec qui il s'est engagé. Il reconnaît les défis relevés et considère différentes façons de renouveler sa participation dans son milieu.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de chacune des années de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante*, *Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante* et *Faire une expérience de participation sociale dans son milieu*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les situations qui servent à évaluer ces compétences sont celles qui suscitent la réflexion de l'élève sur des questions tirées de l'actualité ou de situations de la vie courante afin qu'il puisse développer un ensemble de valeurs et de comportements orientant ses choix personnels, sociaux et professionnels dans le respect de sa personne et d'autrui.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *manifester son autonomie dans des situations de la vie courante*, il doit être capable :

- de faire ses propres choix en matière de santé, de vie en société, de consommation, d'autonomie financière, de logement et de transport;
- de planifier et de réaliser les démarches nécessaires pour combler ses choix de façon autonome et responsable;
- de maintenir sa motivation dans l'action en recourant à des solutions et à des stratégies pertinentes;
- de poser un regard critique sur sa capacité d'agir de façon autonome.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante*, il doit être capable :

- de déterminer des enjeux liés à différentes situations vécues ou transposées;
- d'exprimer sa position personnelle;
- d'appuyer et de défendre sa position en ce qui concerne la consommation de biens au regard des enjeux liés aux situations;
- d'analyser sa démarche et d'en tirer profit.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *faire une expérience de participation sociale dans son milieu*, il doit être capable :

- de s'engager activement dans son milieu;
- de planifier avec justesse les étapes de sa démarche en fonction de ses choix;
- de réaliser sa démarche en recourant à des moyens efficaces;
- d'apprécier les retombées de sa participation sociale.

Autonomie et participation sociale (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 1 : Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève fait des choix au regard de situations qui correspondent à des actions qu'il doit réaliser. Il fait parfois le partage entre ses désirs et ses réels besoins. Il mène, en partie, l'action proposée par l'enseignant et recourt, à l'occasion, à des stratégies qui lui sont suggérées. Il désigne une personne sur qui il peut s'appuyer.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève fait des choix au regard de situations qui correspondent à des actions qu'il doit réaliser. Il reconnaît les besoins à combler dans une situation donnée. Il se positionne parfois au regard du défi à relever. Il mène l'action proposée par l'enseignant et recourt à des stratégies qui lui sont suggérées. Il sait reconnaître les personnes et les organismes qui peuvent l'aider et sur lesquels il peut s'appuyer. Il reconnaît parfois ses progrès et les points qu'il devra améliorer dans sa recherche graduelle d'autonomie.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant et parfois de façon autonome, l'élève fait des choix satisfaisants au regard de situations qui correspondent à des actions qu'il doit réaliser. Il analyse ses besoins personnels, planifie les démarches nécessaires et s'engage dans l'action pour les satisfaire. Il choisit une action à mener qui convient au contexte, aux exigences de la situation et aux obstacles à franchir si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il s'appuie sur des ressources et des stratégies pour maintenir sa motivation et son intérêt dans ses réalisations s'il est encouragé par l'enseignant. Il reconnaît ses progrès dans sa recherche graduelle d'autonomie et repère des éléments à améliorer.	L'élève fait des choix éclairés, de façon autonome et responsable, au regard de situations qui correspondent à diverses actions qu'il doit réaliser. Il analyse ses besoins personnels, planifie les démarches nécessaires et s'engage activement dans l'action pour les satisfaire. Il choisit la solution qui convient le mieux à la situation. Il s'appuie sur les ressources à sa disposition. Il recourt aux stratégies appropriées pour surmonter les difficultés et les réinvestit dans d'autres situations. Il constate l'efficacité de ses actions dans sa quête d'autonomie. Il reconnaît ses progrès et tire profit des ressources de son environnement pour pallier certaines de ses difficultés. Il se donne des défis à sa mesure.	L'élève assume ses choix et prend conscience de sa capacité d'agir pour maintenir sa motivation ou surmonter les difficultés éprouvées. Il mobilise de nouvelles stratégies au besoin. Il considère d'autres défis à relever en vue d'accroître ses possibilités d'agir de façon autonome.
Concepts regroupés sous six thèmes 1- Santé État de santé : caractéristiques et besoins; habitudes de vie : activité physique et alimentation, sexualité, tabagisme, alcool et drogues, sommeil, loisirs, facteurs d'influence et prévention. 2- Société : Compétence sociale : lois et règlements, habiletés sociales, engagement dans son milieu, facteurs d'influence. 3- Consommation Consommation responsable, facteurs d'influence et prévention. 4- Autonomie financière Budget : utilité, revenus, dépenses, équilibre budgétaire, institutions et transactions, épargne, endettement, facteurs d'influence et prévention. 5- Logement Hébergement : besoins, droits et responsabilités. 6- Transport Déplacement : besoins, impact sur l'environnement, sécurité. Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. (Voir le Programme de formation, p. 15-32.)				

Autonomie et participation sociale (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 2 : Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de son enseignant, l'élève se fait une opinion dans un premier temps au regard d'une situation donnée en précisant quelques-uns de ses besoins. Il exprime sa position personnelle et l'appuie en recourant principalement à ses premières impressions. Il reconnaît des éléments de réussite dans sa manière de s'exprimer.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève reconnaît des éléments d'enjeux liés à des situations inspirées de la vie courante. Il se prononce parfois sur certaines conséquences de ses choix. Il exprime sa position personnelle et l'appuie en recourant à ses premières impressions, et il s'efforce de la mettre en valeur. Il reconnaît, à l'occasion, ses progrès en ce qui a trait à son habileté à s'affirmer. Il se donne des défis à sa mesure.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève prend position sur des enjeux liés à des situations inspirées de la vie courante et se prononce sur certaines conséquences de ses choix pour lui-même et pour autrui. Il manifeste une compréhension satisfaisante des éléments significatifs de la situation en précisant ses besoins, les intérêts en jeu et, à l'occasion, les valeurs qui s'y rattachent. Il compare sa position personnelle avec celle des autres et la revoit s'il y est invité. Il explique les raisons qui sous-tendent sa position. Il reconnaît certains comportements qui la reflètent. Il constate le chemin parcouru et reconnaît certains de ses progrès et quelques-unes de ses difficultés. Il repère les stratégies les plus efficaces pour faciliter sa prise de position si des pistes de réflexion lui sont suggérées.	L'élève prend position sur des enjeux liés à des situations inspirées de la vie courante et se prononce sur les conséquences de ses choix pour lui-même et pour autrui. Il manifeste une bonne compréhension des éléments significatifs de la situation en précisant ses besoins, les intérêts en jeu et les valeurs qui s'y rattachent. Il reconnaît les divergences d'opinions par rapport à la situation donnée, en tire profit et reconsidère sa position, s'il y a lieu. Il recourt à des arguments valables pour appuyer sa position et reconnaît les comportements qui la reflètent. Il pose un regard critique sur sa démarche personnelle. Il reconnaît ses progrès et ses difficultés et il met en évidence les stratégies les plus efficaces pour faciliter sa prise de position. Il se donne de nouveaux défis de nature à influencer ses comportements ultérieurs.	Il reconnaît la progression de son point de vue par rapport à ses choix et à sa façon de les affirmer. Il prévoit des situations dans lesquelles il pourrait recourir à ses stratégies et en créer de nouvelles au besoin.
Concepts regroupés sous six thèmes 1- Santé État de santé : caractéristiques et besoins; habitudes de vie : activité physique et alimentation, sexualité, tabagisme, alcool et drogues, sommeil, loisirs, facteurs d'influence et prévention. 2- Société Compétence sociale : lois et règlements, habiletés sociales, engagement dans son milieu, facteurs d'influence. 3- Consommation Consommation responsable, facteurs d'influence et prévention. 4- Autonomie financière Budget : utilité, revenus, dépenses, équilibre budgétaire, institutions et transactions, épargne, endettement, facteurs d'influence et prévention. 5- Logement Hébergement : besoins, droits et responsabilités. 6- Transport Déplacement : besoins, impact sur l'environnement, sécurité. Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. (Voir le Programme de formation, p. 15-32.)				

Autonomie et participation sociale (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 3 : Faire une expérience de participation sociale dans son milieu				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant à chacune des étapes de la démarche, l'élève réalise un ou plusieurs expériences de participation sociale dans son milieu. Il franchit en partie les étapes planifiées par l'enseignant et recourt parfois à des moyens qui lui sont proposés pour mettre en œuvre sa démarche. Il reconnaît, à l'occasion, des éléments de réussite dans sa démarche.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant à chacune des étapes de la démarche, l'élève réalise un ou plusieurs expériences de participation sociale dans son milieu. Il franchit les étapes planifiées par l'enseignant et recourt à des moyens qui lui sont proposés pour mettre en œuvre sa démarche. Il reconnaît des éléments de réussite et les défis relevés. Il considère parfois les appréciations formulées par le milieu.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève réalise un ou plusieurs expériences de participation sociale dans son milieu. Il effectue des choix à sa portée en tenant compte de ses centres d'intérêt et des caractéristiques des milieux dans lesquels il pourrait s'engager si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il planifie les étapes de sa démarche en fonction de ses choix et tient compte des exigences liées à la tâche envisagée, de certaines possibilités d'action et des motivations intrinsèques qui justifient son engagement. Il prend des moyens pour réaliser son projet et adapte, à l'occasion, sa démarche. Il s'appuie sur ses expériences passées, tire profit de celles d'autrui et adopte les attitudes qui favorisent sa participation.	L'élève réalise un ou plusieurs expériences de participation sociale dans son milieu. Il collabore avec d'autres personnes et assume ses responsabilités. Il considère diverses pistes d'action possibles et effectue des choix à sa portée. Il planifie de manière appropriée les étapes de sa démarche en fonction de ses choix. Il tient compte des principales exigences liées à la tâche envisagée, de ses possibilités d'action et des motivations intrinsèques qui justifient son engagement. Il prend les moyens nécessaires à la réalisation de son projet et adapte sa démarche, au besoin. Il dégage certains liens entre ses actions, les bienfaits qui en résultent et les témoignages d'appréciation des personnes avec qui il s'est engagé. Il reconnaît les défis relevés et considère des façons de renouveler sa participation dans son milieu.	L'élève réalise diverses expériences de participation sociale dans son milieu en assumant ses responsabilités de façon autonome. Il apprécie les retombées de son action et envisage de nouveaux engagements.
Concepts regroupés sous six thèmes 1- Santé État de santé : caractéristiques, et besoins; habitudes de vie : activité physique et alimentation, sexualité, tabagisme, alcool et drogues, sommeil, loisirs, facteurs d'influence et prévention. 2- Société Compétence sociale : lois et règlements, habiletés sociales, engagement dans son milieu, facteurs d'influence. 3- Consommation Consommation responsable, facteurs d'influence et prévention. 4- Autonomie financière Budget : utilité, revenus, dépenses, équilibre budgétaire, institutions et transactions, épargne, endettement, facteurs d'influence et prévention. 5- Logement Hébergement : besoins, droits et responsabilités. 6- Transport Déplacement : besoins, impact sur l'environnement, sécurité. Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. (Voir le Programme de formation, p. 15-32.)				

Domaine du développement professionnel

Formation préparatoire au travail (FPT)

Préparation au marché du travail (50 - 100 - 50 h)

C1 : Cerner son profil personnel et professionnel

Critères d'évaluation

- Pertinence des éléments de réflexion sur son profil personnel
- Justesse de l'analyse de ses réussites
- Cohérence des liens entre ses caractéristiques personnelles et professionnelles

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève reconnaît ses ressources personnelles et professionnelles et la manière de les mobiliser. C'est par l'exploitation de l'expérimentation de tâches de travail simulées ou réelles qu'il a acquis une meilleure connaissance de lui-même. Il est en mesure de porter un jugement éclairé sur son profil personnel et professionnel.

L'élève relève notamment ses principales forces et ses centres d'intérêt. Il cerne des éléments qui l'aident à maintenir sa motivation à agir et sa manière de faire quant aux défis qui se présentent à lui. Il identifie et comprend les aspects essentiels de ses réussites, dans ses activités tant scolaires que parascolaires. Il décrit les stratégies utilisées et en reconnaît l'efficacité. Il juge à l'occasion de la pertinence de les réinvestir dans d'autres activités professionnelles.

Par des échanges fréquents, l'élève tire profit du partage des expériences qu'il a vécues en classe-atelier ou durant son stage et de celles d'autrui. Il établit des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles, ce qui lui permet de découvrir ses affinités.

C2 : Se donner une représentation du monde du travail

Critères d'évaluation

- Compréhension des caractéristiques du monde du travail
- Diversité des moyens d'exploration
- Pertinence des éléments de réflexion sur son rôle de futur travailleur

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable de se faire une image relativement claire du monde du travail. À l'orée de son insertion professionnelle, il est en mesure d'indiquer les principaux aspects et d'anticiper son rôle de travailleur.

L'élève reconnaît la diversité des emplois et des modalités d'insertion. Il comprend qu'il existe plusieurs modes d'organisation du travail et aussi, plusieurs champs d'activités. Il prend en considération l'influence des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle.

Afin de bien s'informer sur le monde du travail actuel, l'élève diversifie ses moyens d'exploration par l'observation, l'expérimentation de situations de travail variées, etc. Il exploite également des ressources pertinentes telles que des sites virtuels, des journaux locaux ou des personnes-ressources. Il pose un regard critique sur la qualité et la validité des informations recueillies.

Pour mieux se situer en tant que futur travailleur, l'élève partage avec d'autres ses découvertes et sa compréhension de l'univers du travail. Il tire ainsi profit de ses connaissances et prend conscience de l'importance de ses droits, de ses responsabilités et de ses obligations relatives à son choix professionnel.

C3 : Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle

Critères d'évaluation

- Élaboration des étapes de la démarche d'insertion
- Gestion de sa démarche
- Pertinence des éléments de réflexion sur l'ensemble de sa démarche

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève a réalisé une démarche d'insertion socioprofessionnelle adaptée à son profil personnel et aux possibilités du milieu.

C'est par diverses activités d'observation, d'exploration et d'expérimentation qu'il mobilise les ressources les plus utiles pour son insertion socioprofessionnelle. Il planifie les étapes de sa démarche d'insertion. Il cible les milieux qui peuvent l'accueillir, entre en communication avec eux et tient compte de leurs exigences ainsi que de ses possibilités d'insertion. Il réalise chacune des étapes de la démarche dans laquelle il s'engage activement. Pour sa mise en œuvre, il recourt à des stratégies nécessaires à l'atteinte de ses objectifs personnels et professionnels et, au besoin, en crée de nouvelles. Il peut également recourir à d'autres ressources pour surmonter les difficultés éprouvées.

L'élève évalue l'ensemble de sa démarche, examine l'efficacité des moyens mis en application et s'ajuste s'il y a lieu. Il utilise à bon escient son jugement critique au moment de la rétroaction sur les expériences vécues, ce qui lui permet de se donner de nouveaux défis et d'entrevoir le réinvestissement de sa démarche.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève au terme de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Cerner son profil personnel et professionnel*, *Se donner une représentation du monde du travail* et *Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les situations qui servent à évaluer ces compétences sont celles qui supposent l'exploitation d'expériences d'exploration et d'expérimentation professionnelles vécues dans le contexte de la formule d'alternance travail-études. Elles suscitent l'engagement actif de l'élève dans un processus dynamique d'orientation scolaire et d'insertion socioprofessionnelle qui correspond étroitement à son profil personnel et professionnel, ce qui lui permet d'effectuer une transition harmonieuse entre l'école et le monde du travail.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *cerner son profil personnel et professionnel*, il doit être capable :

- d'examiner avec attention son profil personnel afin de s'orienter vers un emploi qui lui convient;
- d'analyser avec justesse l'origine de ses réussites;
- d'établir des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles;

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *se donner une représentation du monde du travail*, il doit être capable :

- de comprendre les principales caractéristiques du monde du travail (ex. pluralité des modalités d'insertion et des formes du travail);
- de diversifier ses moyens d'exploration du marché du travail;
- de réfléchir sur son rôle de futur travailleur.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle*, il doit être capable :

- de planifier sa propre démarche d'insertion professionnelle;
- de réaliser chacune des étapes de sa démarche et d'y revenir au besoin;
- de réfléchir sur l'ensemble de sa démarche (anticipation, retours sur la planification et jugement critique).

Préparation au marché du travail (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 1 : Cerner son profil personnel et professionnel				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève fait parfois des liens entre ses caractéristiques personnelles et certaines de ses aspirations professionnelles. Il relève certaines de ses forces et ses centres d'intérêt. Il reconnaît parfois les facteurs qui ont contribué à certaines de ses réussites.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, il fait des liens entre certaines de ses caractéristiques personnelles et ses aspirations professionnelles. Il relève certaines de ses forces et ses centres d'intérêt. Il découvre à l'occasion ses affinités au regard de certaines situations de travail.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève reconnaît ses caractéristiques personnelles et professionnelles. Il porte attention à la manière de les mobiliser comme ressources. Il relève ses principales forces et ses centres d'intérêt. Il reconnaît des éléments qui l'aident à maintenir sa motivation et décrit les stratégies utilisées si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il en reconnaît parfois l'efficacité. Il tire profit du partage des expériences qu'il a vécues et de celles d'autrui s'il est guidé. Il établit des liens entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à des activités professionnelles.	L'élève porte un jugement éclairé sur son profil personnel et professionnel. Il reconnaît ses ressources personnelles et professionnelles et la manière de les mobiliser. Il relève ses forces et ses centres d'intérêt. Il circonscrit des éléments qui l'aident à maintenir sa motivation à agir et sa manière de faire quant aux défis qui se présentent à lui. Il met en évidence les aspects essentiels de ses réussites. Il reconnaît l'efficacité des stratégies utilisées. Il juge, à l'occasion, de la pertinence de les réinvestir dans d'autres activités professionnelles. Il tire profit du partage des expériences qu'il a vécues et de celles d'autrui. Il établit des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles, ce qui lui permet de découvrir ses affinités.	L'élève suit l'évolution de son profil personnel et professionnel. Il circonscrit les éléments qui soutiennent sa motivation. Il juge de la pertinence de réinvestir les stratégies utilisées dans d'autres activités professionnelles au besoin. Il est capable d'introspection quant à son profil personnel et professionnel.
Concepts regroupés sous trois thèmes 1- Identité personnelle et professionnelle Histoire personnelle, portrait actuel et aspirations personnelles et professionnelles. 2- Monde du travail Caractéristiques du monde du travail, retombées et aspirations professionnelles. 3- Démarche d'insertion socioprofessionnelle Formulation d'un projet d'insertion socioprofessionnelle, réalisation de ce projet et retour réflexif. Stratégies, attitudes, techniques et outils Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Attitudes : attitudes et comportements favorisant l'insertion socioprofessionnelle et le maintien en emploi. Techniques : d'entrevue et de recherche d'emploi. Outils : lettre de présentation, curriculum vitae, fiches d'observation, de collecte de données et autres pour l'atelier de travail, le stage d'un jour, etc. (Voir le Programme de formation, p. 16-33.)				

Préparation au marché du travail (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 2 : Se donner une représentation du monde du travail				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide soutenue de l'enseignant, l'élève reconnaît des particularités de certains milieux de travail.</i> Il s'informe sur des situations de travail qui lui sont familières (ex. atelier de mécanique d'une personne de son entourage).	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève reconnaît certaines caractéristiques du monde du travail actuel.</i> Il exploite parfois des ressources appropriées. Il se procure des informations sur des situations de travail et discerne à l'occasion la qualité ou la validité des contenus. Il établit à l'occasion des liens entre sa personne et certains secteurs de travail.	<i>Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève reconnaît certaines caractéristiques du monde du travail actuel et anticipe son rôle de travailleur. Il manifeste une compréhension approximative du monde du travail.</i> Il reconnaît la diversité des emplois et des modalités d'insertion. Il relève certains modes d'organisation du travail et champs d'activités. Il prend en considération l'influence des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il exploite des ressources appropriées et établit à l'occasion des liens entre ses caractéristiques personnelles et celles de certains secteurs de travail. Il discerne la qualité et la validité des informations recueillies si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il tire parfois profit de ses connaissances et reconnaît ses droits et ceux des autres.	<i>L'élève manifeste une compréhension satisfaisante des caractéristiques du monde du travail actuel. Il en reconnaît les principaux éléments et anticipe son rôle de travailleur.</i> Il reconnaît la diversité des emplois et des modalités d'insertion. Il relève plusieurs modes d'organisation du travail et des champs d'activités. Il prend en considération l'influence des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle. Il diversifie ses moyens d'exploration et exploite des ressources pertinentes. Il établit des liens entre ses caractéristiques personnelles et celles de certains secteurs de travail. Il discerne la qualité et la validité des informations recueillies. Il tire profit de ses connaissances et connaît l'importance de ses droits, de ses responsabilités et de ses obligations relativement à son choix professionnel.	<i>L'élève manifeste une bonne compréhension des caractéristiques du monde du travail actuel.</i> Il établit des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et celles de certains secteurs de travail. Il entrevoit les répercussions des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle. Il s'assure de pouvoir concilier ses responsabilités et ses obligations avec les exigences de son choix professionnel.
Concepts regroupés sous trois thèmes 1- Identité personnelle et professionnelle Histoire personnelle, portrait actuel et aspirations personnelles et professionnelles. 2- Monde du travail Caractéristiques du monde du travail, retombées et aspirations professionnelles. 3- Démarche d'insertion socioprofessionnelle Formulation d'un projet d'insertion socioprofessionnelle, réalisation de ce projet et retour réflexif. Stratégies, attitudes, techniques et outils Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Attitudes : attitudes et comportements favorisant l'insertion socioprofessionnelle et le maintien en emploi. Techniques : d'entrevue et de recherche d'emploi. Outils : lettre de présentation, curriculum vitae, fiches d'observation, de collecte de données et autres pour l'atelier de travail, le stage d'un jour, etc. (Voir le Programme de formation, p. 16-33.)				

Préparation au marché du travail (1^{re}, 2^e et 3^e année)

Compétence 3 : Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
<i>Avec l'aide constante, de l'enseignant, l'élève réalise une démarche d'insertion en fonction de ses objectifs personnels et professionnels.</i> Il suit les étapes planifiées par l'enseignant pour réaliser sa démarche. Il recourt parfois à des ressources ou à des stratégies proposées. Il relève à l'occasion des points à améliorer quant à son mode d'action ou à son attitude.	<i>Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève réalise une démarche d'insertion en fonction de ses objectifs personnels et professionnels.</i> Il planifie certaines étapes de sa démarche d'insertion et les réalise lorsqu'il est encouragé régulièrement par l'enseignant. Il recourt à des ressources ou à des stratégies proposées. Il relève des points à améliorer quant à son mode d'action.	<i>Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève réalise une démarche d'insertion en fonction de ses objectifs personnels et professionnels.</i> Il planifie les étapes de sa démarche d'insertion, cible des milieux qui peuvent l'accueillir, entre en communication avec eux et tient compte de certaines de leurs exigences ainsi que des possibilités d'action si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il valide ses choix avec des personnes de confiance. Il réalise chacune des étapes de sa démarche d'insertion et recourt aux stratégies prévues pour atteindre ses objectifs personnels et professionnels. Sur demande, il fait le point sur les éléments de réussite et les difficultés éprouvées. Il se donne de nouveaux défis s'il est guidé.	<i>L'élève réalise une démarche d'insertion en fonction de ses objectifs personnels et professionnels.</i> Il planifie correctement les étapes de sa démarche d'insertion. Il cible les milieux qui peuvent l'accueillir, entre en communication avec eux et tient compte de leurs exigences ainsi que de ses possibilités d'insertion. Il modifie sa planification initiale au besoin. Il réalise chacune des étapes de sa démarche dans laquelle il s'est engagée activement. Il recourt à des stratégies nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et en crée de nouvelles au besoin. Il utilise d'autres ressources pour surmonter les difficultés éprouvées. Il évalue l'ensemble de sa démarche, examine l'efficacité des moyens mis en application et entrevoit leur réinvestissement. Il utilise son jugement critique au moment de la rétroaction sur les expériences vécues. Il se donne de nouveaux défis.	<i>L'élève mobilise les ressources et les stratégies les plus utiles pour réaliser une démarche d'insertion.</i> Il planifie, de façon méthodique, les étapes de sa démarche d'insertion, prend des moyens efficaces pour la mettre en œuvre et maintient son engagement personnel dans l'action. Il apprécie les retombées positives sur son insertion. Il juge de façon pertinente la qualité de son engagement dans l'action et sa capacité à faire face aux changements qui peuvent apparaître dans la mise en œuvre de sa démarche.
Concepts regroupés sous trois thèmes 1- Identité personnelle et professionnelle Histoire personnelle, portrait actuel et aspirations personnelles et professionnelles. 2- Monde du travail Caractéristiques du monde du travail, retombées et aspirations professionnelles. 3- Démarche d'insertion socioprofessionnelle Formulation d'un projet d'insertion socioprofessionnelle, réalisation de ce projet et retour réflexif. Stratégies, attitudes, techniques et outils Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Attitudes : attitudes et comportements favorisant l'insertion socioprofessionnelle et le maintien en emploi. Techniques : d'entrevue et de recherche d'emploi. Outils : lettre de présentation, curriculum vitae, fiches d'observation, de collecte de données et autres pour l'atelier de travail, le stage d'un jour, etc. (Voir le Programme de formation, p. 16-33.)				

Domaine du développement professionnel

Sensibilisation au monde du travail (1^{re} année : 150 h)

C1 : Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail

Critères d'évaluation

- Justesse dans l'analyse de chacune des situations
- Pertinence des ressources inventoriées
- Appréciation réaliste de l'impact des encadrements légaux et réglementaires sur sa façon d'agir
- Pertinence des éléments de réflexion sur sa capacité à répondre aux exigences

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable de se représenter clairement les exigences propres à différentes situations de travail proposées dans la classe atelier. Avant de s'engager dans la réalisation des tâches, il analyse avec justesse la situation de travail. Il reconnaît certains des aspects contextuel, technique, séquentiel et relationnel des tâches à réaliser.

L'élève repère les ressources humaines, matérielles ou environnementales nécessaires à la réalisation des différentes tâches qui lui sont proposées et discerne celles qui sont les plus susceptibles de le soutenir dans son travail. Afin de travailler en toute sécurité et de répondre aux normes d'un éventuel employeur, il prend connaissance des encadrements légaux et réglementaires auxquels il sera soumis et dégage certaines conséquences de ces encadrements sur sa façon d'agir.

L'élève évalue sa capacité à se représenter les exigences liées à différentes situations de travail et sa capacité à y répondre. Il connaît ses forces, ses limites et ses points à améliorer, ce qui lui permet de mieux se préparer à fournir une prestation de travail de qualité.

C2 : Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail

Critères d'évaluation

- Degré d'engagement dans la réalisation de chacune des situations
- Efficacité des ajustements apportés au regard des exigences de chacune des tâches
- Mise en évidence des retombées de ses expériences sur ses capacités à réaliser une situation de travail

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'accomplir des tâches inhérentes à différentes situations de travail qu'il trouvera dans son futur emploi. Il est en mesure de s'engager dans chacune des situations qui lui sont proposées, en tenant compte d'un ensemble de tâches qui s'effectuent selon une organisation, un contexte, une séquence d'actions, des méthodes et des techniques déterminées.

L'élève recourt à des ressources humaines, matérielles, organisationnelles ou documentaires en fonction de ses besoins. Il respecte les encadrements légaux et réglementaires.

Grâce à des échanges fréquents avec l'enseignant et ses pairs, l'élève évalue ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches. Il les ajuste au besoin, et envisage parfois d'autres moyens de s'améliorer. Il prend du recul et reconnaît les retombées de ses expériences sur ses capacités à réaliser les tâches propres à une situation donnée. Il est en mesure de préciser ses centres d'intérêt et ses habiletés, ce qui l'aide à faire des choix de stages judicieux. Il se sent de plus en plus apte à expérimenter de nouvelles situations de travail.

C3 : Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail

Critères d'évaluation

- Pertinence des attitudes et des comportements adoptés
- Degré d'adaptabilité aux différentes situations
- Justesse dans l'analyse de ses attitudes et de ses comportements en situation de travail

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'adopter des attitudes et des comportements appropriés à différentes situations de travail proposées en classe atelier. Il reconnaît les comportements sociaux souhaités et ceux qui sont attendus par les employeurs. Il discerne certains comportements à éviter au moment de la réalisation des tâches inhérentes à une fonction de travail.

Pour faciliter ses apprentissages, l'élève fait preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse. Selon le contexte de réalisation, il est capable de modifier une attitude, une habitude ou un comportement. Il prend les moyens nécessaires pour s'adapter aux différentes situations, même les plus difficiles. Il recourt également à des stratégies affectives appropriées pour améliorer son adaptabilité.

Le contexte privilégié de la classe-atelier permet à l'élève de prendre conscience de son niveau d'adaptation à différentes situations et de justifier la manière dont il y est parvenu. Des échanges fréquents lui permettent de tirer profit de ses expériences, de percevoir ses forces et de se donner de nouveaux défis. Il reconnaît que sa prestation de travail a de l'importance et il est en mesure d'apprécier ses progrès pour atteindre son objectif : devenir un travailleur autonome et responsable.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de développement des compétences de l'élève à la fin de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail*, *Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail* et *Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les situations qui servent à évaluer ces compétences sont celles qui supposent l'exploitation, en classe-atelier, de tâches simulées liées à des domaines de travail diversifiés. Elles permettent à l'élève d'aborder de manière concrète et dans un esprit de coopération et d'entraide des situations qu'il trouvera sur le marché du travail.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *se représenter les exigences propres à différentes situations de travail*, il doit être capable :

- d'analyser avec justesse chacune des situations de travail;
- de répertorier des ressources pertinentes à mobiliser (ex. : personnes, méthodes et techniques, équipement);
- d'examiner l'incidence des encadrements légaux et réglementaires sur sa façon d'agir;
- de réfléchir sur sa capacité à répondre de manière appropriée aux ententes.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail*, il doit être capable :

- de s'engager pleinement dans la réalisation de chacune des situations;
- ajuster efficacement ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches;
- de tirer profit de ses expériences de travail.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail*, il doit être capable :

- de distinguer les attitudes et les comportements attendus en milieu de travail;
- de s'adapter à différentes situations de travail dans des contextes variés;
- d'analyser avec justesse ses attitudes et ses comportements en situation de travail et d'envisager un réinvestissement de ses acquis dans de nouvelles situations.

Sensibilisation au monde du travail (1^{re} année)

Compétence 1 : Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève reconnaît des particularités d'une situation. Il repère des ressources parfois liées aux exigences des tâches. Il prend parfois connaissance des encadrements légaux et réglementaires associés à la situation. Il connaît certaines de ses forces et certains des points qu'il devra améliorer.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève reconnaît des particularités d'une situation en fonction du contexte de réalisation. Il repère des ressources qui l'aident à réaliser son travail et discerne des méthodes et des techniques à exploiter. Il détermine les vêtements et l'équipement requis. Il prend connaissance des encadrements légaux et réglementaires associés à la situation. Il connaît ses forces et des points qu'il devra améliorer.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève se représente les exigences propres à différentes situations de travail. Il fait ressortir des aspects contextuel, technique, séquentiel et relationnel des tâches à réaliser. Il repère les ressources nécessaires à la réalisation des tâches et discerne les méthodes et les techniques à exploiter si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il prend connaissance des encadrements légaux et réglementaires auxquels il sera soumis et dégage, à l'occasion, des conséquences sur sa façon d'agir. Il connaît ses forces et ses limites et il envisage parfois des moyens pour s'améliorer.	L'élève se représente les exigences propres à différentes situations de travail. Il analyse la situation de travail et fait ressortir des aspects contextuel, technique, séquentiel et relationnel des tâches à réaliser. Il repère les ressources nécessaires à la réalisation des tâches et discerne celles qui sont les plus susceptibles de le soutenir dans son travail. Il prend connaissance des encadrements légaux et réglementaires auxquels il sera soumis et dégage de façon réaliste des conséquences de ces encadrements sur sa façon d'agir. Il connaît ses forces et ses limites et il envisage différents moyens pour répondre aux exigences de la situation.	L'élève se représente clairement les exigences propres à différentes situations de travail. Il analyse avec justesse chacune des situations. Il repère les ressources à mobiliser les plus appropriées pour réaliser son travail. Il évalue sa capacité à se représenter les exigences liées à différentes situations de travail et à y répondre. Il anticipe les stratégies qui lui permettront de s'évaluer et de s'ajuster au besoin.
Concepts regroupés sous neuf rubriques 1- Nature des situations de travail 2- Matières premières 3- Procédés 4- Équipement 5- Encadrements légaux et réglementaires 6- Façons d'agir attendues 7- Travail d'équipe 8- Adaptation 9- Culture d'entreprise Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Ressources possibles : humaines, matérielles, environnementales et autres. (Voir le Programme de formation, p. 15-22.)				

Sensibilisation au monde du travail (1^{re} année)

Compétence 2 : Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève effectue des tâches inhérentes à des situations de travail. Il tient compte, à l'occasion, d'éléments de la situation et recourt parfois à des ressources pour effectuer des tâches. Il précise, à l'occasion, son intérêt pour un type de travail donné.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève effectue des tâches inhérentes à des situations de travail. Il tient compte d'éléments de la situation et recourt parfois à des ressources en fonction de ses besoins. Il adapte, à l'occasion, ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches. Il précise son intérêt pour un type de travail donné.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève effectue les tâches inhérentes à différentes situations de travail. Il tient compte d'éléments de la situation et recourt à des ressources en fonction de ses besoins. Il adapte ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches et envisage parfois d'autres moyens d'améliorer son travail si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il reconnaît certaines retombées de ses expériences sur ses capacités à réaliser une situation de travail donnée. Il précise son intérêt et ses habiletés pour un type de travail donné.	L'élève effectue les tâches inhérentes à différentes situations de travail. Il s'engage dans chacune des situations en tenant compte du contexte de réalisation. Il recourt à des ressources appropriées en fonction de ses besoins. Il adapte ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches et envisage parfois d'autres moyens d'améliorer son travail. Il reconnaît les retombées de ses expériences sur ses capacités à réaliser une situation de travail donnée et découvre des façons de tirer profit des situations de travail qu'il a expérimentées.	L'élève effectue de façon efficace les tâches inhérentes à différentes situations de travail et démontre de l'initiative dans le respect de son champ d'intervention. Il s'engage activement dans chacune des situations de travail en tenant compte du contexte de réalisation. Il recourt à des ressources variées et pertinentes en fonction de ses besoins. Il adapte efficacement ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches et envisage d'autres moyens d'améliorer son travail. Il entrevoit un réinvestissement de ses expériences dans de nouvelles situations de travail.
Concepts regroupés sous neuf rubriques 1- Nature des situations de travail 2- Matières premières 3- Procédés 4- Équipement 5- Encadrements légaux et réglementaires 6- Façons d'agir attendues 7- Travail d'équipe 8- Adaptation 9- Culture d'entreprise Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Ressources possibles : humaines, matérielles, environnementales et autres. (Voir le Programme de formation, p. 15-22.)				

Sensibilisation au monde du travail (1^{re} année)

Compétence 3 : Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail				
Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5
Avec l'aide constante de l'enseignant, l'élève manifeste parfois des attitudes et des comportements appropriés à des situations de travail. Il reconnaît des comportements sociaux attendus par les employeurs et modifie parfois une attitude ou un comportement.	Avec l'aide fréquente de l'enseignant, l'élève manifeste parfois des attitudes et des comportements appropriés à des situations de travail. Il discerne, à l'occasion, certains comportements à éviter au moment de la réalisation des tâches inhérentes à une fonction de travail. Il modifie parfois une attitude ou un comportement selon le contexte de réalisation. Il prend, à l'occasion, des moyens utiles pour s'adapter à des situations. Il reconnaît parfois ses forces et les difficultés éprouvées.	Avec l'aide ponctuelle de l'enseignant, l'élève manifeste des attitudes et des comportements appropriés à différentes situations de travail. Il reconnaît des comportements sociaux souhaités et ceux qui sont attendus par les employeurs. Il discerne certains comportements à éviter au moment de la réalisation des tâches inhérentes à une fonction de travail si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il modifie une attitude ou un comportement selon le contexte de réalisation. Il prend des moyens utiles pour s'adapter à des situations. Il met en évidence des retombées de ses attitudes et de ses comportements si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Il reconnaît ses forces et ses difficultés.	L'élève manifeste la plupart des attitudes et des comportements appropriés à différentes situations de travail. Il reconnaît les comportements sociaux souhaités et ceux qui sont attendus par les employeurs. Il discerne les comportements à éviter au moment de la réalisation des tâches inhérentes à une fonction de travail. Il modifie une attitude ou un comportement en prenant les moyens nécessaires pour s'adapter aux différentes situations, par exemple, recourir à des stratégies affectives appropriées. Il met en évidence des retombées de ses attitudes et de ses comportements. Il reconnaît ses forces et les points à améliorer et se donne de nouveaux défis pour mieux gérer ses attitudes et ses comportements.	L'élève agit de façon autonome et responsable en manifestant les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail. Il s'adapte efficacement aux différentes situations, même les plus difficiles. Il met en évidence les retombées de ses attitudes et de ses comportements. Il reconnaît ses forces, les difficultés éprouvées et les moyens utilisés pour parvenir à les surmonter. Il entrevoit, à l'occasion, un réinvestissement de ses acquis dans de nouvelles situations de travail.
Concepts regroupés sous neuf rubriques 1- Nature des situations de travail 2- Matières premières 3- Procédés 4- Équipement 5- Encadrements légaux et réglementaires 6- Façons d'agir attendues 7- Travail d'équipe 8- Adaptation 9- Culture d'entreprise Stratégies : cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Ressources possibles : humaines, matérielles, environnementales et autres. (Voir le Programme de formation, p. 15-22.)				

Domaine du développement professionnel

Insertion professionnelle (2^e et 3^e année: 300-600 h)

C1 : S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés

Critères d'évaluation

- Rigueur de la préparation
- Efficacité des stratégies de réalisation
- Pertinence des éléments de réflexion sur sa façon de réaliser les tâches et sur son expérience

Cible de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève a acquis et développé certaines *compétences spécifiques* à un ou à plusieurs métiers semi-spécialisés. Il sait mobiliser des stratégies pour améliorer ses façons d'apprendre et sa performance durant son stage. Il se soucie de la qualité du produit à fournir ou du service à rendre.

Pour reconnaître les façons de réaliser un travail, l'élève est en mesure de relever chacune des tâches rattachées à la compétence spécifique du métier choisi, de saisir clairement la séquence des opérations qu'elles comportent et de discerner les méthodes et les techniques appropriées à chaque situation de travail. Il peut tenir compte des encadrements légaux et réglementaires relatifs à chaque situation et des conditions particulières d'exercice des diverses tâches. Pour ce faire, il utilise différents moyens, tels que poser des questions sur certains aspects non compris ou observer le superviseur en milieu de travail.

Pour effectuer les tâches requises, l'élève recourt efficacement à des stratégies de réalisation. Il observe les caractéristiques du milieu de travail et s'inspire de bons modèles de travailleurs. Il prête attention aux directives et aux explications fournies. Il se soucie de vérifier s'il a bien compris les tâches à réaliser.

En échangeant ses réflexions avec ses superviseurs et ses pairs, l'élève est en mesure d'évaluer sa manière de réaliser des tâches. Il peut relever certaines de ses réussites et les difficultés éprouvées et envisager des moyens pour améliorer son rendement. Il peut également apprécier les retombées de son expérience sur sa formation pratique.

C2 : Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail

Critères d'évaluation

- Justesse dans le choix des attitudes et des comportements
- Degré d'adaptabilité au milieu de travail
- Pertinence des éléments de réflexion sur les attitudes et les comportements adoptés en milieu de travail

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'adopter les attitudes et les comportements attendus par les employeurs. Il a appris, grâce aux expériences qu'il a vécues en classe ou dans milieu de stage, à anticiper les conséquences de certains comportements et attitudes sur la réussite de ses stages.

L'élève est en mesure de distinguer les attitudes et les comportements appropriés aux différentes situations de travail. Il fait preuve de discipline personnelle (ex. : assiduité, ponctualité, tenue appropriée). Il considère les principales caractéristiques du lieu de travail, sa nature et sa fonction. Il tient compte des conditions particulières qui s'y rattachent et d'autres éléments pouvant influencer ses façons d'agir. Il démontre également une capacité à faire face aux situations imprévisibles de manière responsable et choisit des moyens appropriés pour les régler, tels que recourir à son superviseur ou à un collègue plus expérimenté, ou exprimer son opinion de façon convenable. Il démontre de l'ouverture d'esprit, de la souplesse et une volonté d'établir des relations interpersonnelles harmonieuses. Il comprend qu'il est normal d'avoir à gérer des situations délicates et recherche les occasions d'apprendre et de s'améliorer. Sa maîtrise de soi lui permet, entre autres, d'augmenter son employabilité et facilite son insertion professionnelle.

Que ce soit durant la formation en milieu de travail ou à l'occasion des retours en classe, l'élève mène une réflexion pertinente sur ses attitudes et ses comportements. C'est à partir d'échanges fréquents avec, notamment, les superviseurs et des personnes de confiance qu'il cible les aspects qui sont à conserver, à améliorer ou à développer. Il entrevoit ainsi des pistes de solution pour effectuer les changements souhaités et adopter les attitudes et les comportements attendus dans d'autres milieux de stage.

Insertion professionnelle

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève à la fin de chacune des années de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé de véritables milieux de travail qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés et Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les stages lui fournissent l'occasion, d'une part, de mettre en œuvre les compétences acquises en formation générale et de les appliquer en contexte de travail et, d'autre part, d'expérimenter des activités de travail liées à ses centres d'intérêt et à ses capacités. La qualité du partenariat entre le milieu scolaire et le milieu de travail est cruciale dans le développement de l'employabilité de l'élève. À noter que la réussite de ce programme, soit l'atteinte du niveau de développement requis pour les deux compétences, est l'une des conditions pour l'obtention du certificat de formation préparatoire au travail.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *s'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés*, il doit être capable :

- de se représenter les diverses façons de réaliser un travail;
- d'effectuer des tâches selon les exigences associées à une ou à des compétences spécifiques et au milieu de stage;
- de poser un regard critique sur sa façon de réaliser des tâches et sur sa progression.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail*, il doit être capable :

- de discerner les attitudes et les comportements requis en milieu de travail;
- de s'adapter à chaque situation de travail;
- d'approfondir sa réflexion sur les conséquences de ses attitudes et de ses comportements.

Insertion professionnelle (2^e et 3^e année: 300 - 600 h)

Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique	
Échelon 4 L'élève va au-delà des exigences associées à la compétence spécifique	Effectue de façon autonome toutes les tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Répond à tous les critères de performance. Respecte en tout temps les dispositions légales et réglementaires.
Échelon 3 L'élève répond aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue de façon autonome et avec la supervision habituelle requise au seuil d'entrée sur le marché du travail, toutes les tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Répond à tous les critères de performance la plupart du temps. Respecte en tout temps les dispositions légales et réglementaires.
Échelon 2 L'élève répond partiellement aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue, sous une supervision étroite, des tâches obligatoires, et répond à certains critères de performance associés à la compétence spécifique.
Échelon 1 L'élève ne répond pas aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue, sous une supervision étroite et avec une aide soutenue, des tâches obligatoires, en tenant compte de certains critères de performance associés à la compétence spécifique.

Échelle de transfert de l'évaluation des compétences spécifiques vers l'évaluation de la compétence 1 : <i>S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés</i>	
Échelon 5 L'élève a acquis des compétences spécifiques qui lui confèrent une polyvalence comme travailleur.	Maîtrise plus de 7 compétences spécifiques dont plus d'une compétence de niveau 2. Reconnaît, avec discernement les façons de réaliser un travail. Repère, de manière efficiente, les ressources nécessaires à l'exécution du travail et recourt, efficacement, à des stratégies de réalisation. Vérifie, de lui-même, la conformité de ses méthodes ou de ses techniques avec les exigences de réalisation. Porte un regard critique sur sa façon de réaliser les tâches et en tire profit pour aller plus loin.
Échelon 4 L'élève a acquis des compétences spécifiques qui lui confèrent une polyvalence comme travailleur débutant.	Maîtrise plus de 7 compétences spécifiques de niveau 1 ou encore maîtrise 7 compétences spécifiques dont une compétence de niveau 2. Reconnaît les façons de réaliser un travail. Repère les ressources nécessaires à l'exécution du travail et recourt aux stratégies appropriées. Vérifie la conformité de ses méthodes et de ses techniques avec les exigences de réalisation. Évalue sa façon de réaliser les tâches et envisage des moyens de s'améliorer.
Échelon 3 L'élève a acquis des compétences spécifiques qui lui confèrent une certaine polyvalence comme travailleur débutant.	Maîtrise au moins 7 compétences spécifiques de niveau 1. Reconnaît les façons de réaliser un travail parfois avec quelques rappels. Repère les ressources nécessaires à l'exécution du travail et recourt à des stratégies appropriées. Avec quelques rappels, vérifie la conformité de ses méthodes et de ses techniques avec les exigences de réalisation. Évalue sommairement sa façon de réaliser les tâches et envisage des moyens de s'améliorer, au besoin.
Échelon 2 L'élève a acquis des compétences spécifiques du niveau d'un travailleur débutant.	Maîtrise des compétences spécifiques. Avec une aide occasionnelle, reconnaît les façons de réaliser un travail et repère les ressources nécessaires à l'exécution du travail. Recourt à certaines stratégies appropriées. Vérifie parfois la conformité de ses méthodes et de ses techniques avec les exigences de réalisation. Avec de l'aide, évalue sa façon de réaliser les tâches et envisage des moyens de s'améliorer.
Échelon 1 L'élève n'a atteint aucun niveau de qualification professionnelle	Exécute des tâches ou maîtrise au moins une compétence spécifique. A besoin d'une aide soutenue et d'une supervision constante. A besoin d'une aide soutenue et d'une supervision étroite pour progresser.

Insertion professionnelle (2^e et 3^e année: 300 - 600 h)

Échelle pour l'évaluation de la compétence 2 : Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	
Échelon 5 La compétence de l'élève dépasse les exigences.	Démontre de la discipline personnelle, fait preuve d'autonomie et a le sens de l'initiative. Fait face aux situations imprévisibles de manière efficace. Il évalue, avec pertinence, les conséquences de ses attitudes et de ses comportements.
Échelon 4 La compétence de l'élève satisfait pleinement aux exigences	Manifeste les attitudes et les comportements attendus. Démontre de la discipline personnelle et fait preuve d'autonomie. S'adapte de façon très satisfaisante au milieu. Fait face aux situations imprévisibles et choisit des moyens appropriés pour les régler. Évalue les conséquences de ses attitudes et de ses comportements et considère des ajustements attendus.
Échelon 3 La compétence de l'élève satisfait aux exigences	Manifeste la plupart des attitudes et des comportements attendus. Démontre de la discipline personnelle avec quelques rappels. S'adapte de façon satisfaisante au milieu. Choisit des moyens acceptables pour faire face aux situations imprévisibles. Adopte une attitude d'écoute et d'ouverture. Si des pistes de réflexion lui sont suggérées, évalue certaines conséquences de ses attitudes et de ses comportements et considère les ajustements nécessaires.
Échelon 2 La compétence de l'élève satisfait partiellement aux exigences	Avec une aide occasionnelle, manifeste des attitudes et des comportements attendus. Démontre parfois de la discipline personnelle. Prend, à l'occasion, des moyens pour s'adapter à des situations de travail. S'il est accompagné, adopte une attitude d'écoute à l'égard d'autrui.
Échelon 1 La compétence de l'élève est en deçà des exigences	Manifeste parfois des attitudes et des comportements attendus et prend, à l'occasion, des moyens pour s'adapter à des situations de travail.

Domaine du développement professionnel

Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS)

Préparation au marché du travail (1^{re} année : 75 h)

C1 : Cerner son profil personnel et professionnel

Critères d'évaluation

- Pertinence des éléments de réflexion sur son profil personnel
- Justesse de l'analyse de ses réussites
- Cohérence des liens entre ses caractéristiques personnelles et professionnelles

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève reconnaît ses ressources personnelles et professionnelles et la manière de les mobiliser. C'est par l'exploitation de l'expérimentation de tâches de travail simulées ou réelles qu'il a acquis une meilleure connaissance de lui-même. Il est en mesure de porter un jugement éclairé sur son profil personnel et professionnel.

L'élève relève notamment ses principales forces et ses centres d'intérêt. Il cerne des éléments qui l'aident à maintenir sa motivation à agir et sa manière de faire quant aux défis qui se présentent à lui. Il identifie et comprend les aspects essentiels de ses réussites, dans ses activités tant scolaires que parascolaires. Il décrit les stratégies utilisées et en reconnaît l'efficacité. Il juge à l'occasion de la pertinence de les réinvestir dans d'autres activités professionnelles.

Par des échanges fréquents, l'élève tire profit du partage des expériences qu'il a vécues en classe-atelier ou durant son stage et de celles d'autrui. Il établit des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles, ce qui lui permet de découvrir ses affinités.

C2 : Se donner une représentation du monde du travail

Critères d'évaluation

- Compréhension des caractéristiques du monde du travail
- Diversité des moyens d'exploration
- Pertinence des éléments de réflexion sur son rôle de futur travailleur

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable de se faire une image relativement claire du monde du travail. À l'orée de son insertion professionnelle, il est en mesure d'indiquer les principaux aspects et d'anticiper son rôle de travailleur.

L'élève reconnaît la diversité des emplois et des modalités d'insertion. Il comprend qu'il existe plusieurs modes d'organisation du travail et aussi, plusieurs champs d'activités. Il prend en considération l'influence des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle.

Afin de bien s'informer sur le monde du travail actuel, l'élève diversifie ses moyens d'exploration par l'observation, l'expérimentation de situations de travail variées, etc. Il exploite également des ressources pertinentes telles que des sites virtuels, des journaux locaux ou des personnes-ressources. Il pose un regard critique sur la qualité et la validité des informations recueillies.

Pour mieux se situer en tant que futur travailleur, l'élève partage avec d'autres ses découvertes et sa compréhension de l'univers du travail. Il tire ainsi profit de ses connaissances et prend conscience de l'importance de ses droits, de ses responsabilités et de ses obligations relatives à son choix professionnel.

C3 : Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle

Critères d'évaluation

- Élaboration des étapes de la démarche d'insertion
- Gestion de sa démarche
- Pertinence des éléments de réflexion sur l'ensemble de sa démarche

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève a réalisé une démarche d'insertion socioprofessionnelle adaptée à son profil personnel et aux possibilités du milieu.

C'est par diverses activités d'observation, d'exploration et d'expérimentation qu'il mobilise les ressources les plus utiles pour son insertion socioprofessionnelle. Il planifie les étapes de sa démarche d'insertion. Il cible les milieux qui peuvent l'accueillir, entre en communication avec eux et tient compte de leurs exigences ainsi que de ses possibilités d'insertion. Il réalise chacune des étapes de la démarche dans laquelle il s'engage activement. Pour sa mise en œuvre, il recourt à des stratégies nécessaires à l'atteinte de ses objectifs personnels et professionnels et, au besoin, en crée de nouvelles. Il peut également recourir à d'autres ressources pour surmonter les difficultés éprouvées.

L'élève évalue l'ensemble de sa démarche, examine l'efficacité des moyens mis en application et s'ajuste s'il y a lieu. Il utilise à bon escient son jugement critique au moment de la rétroaction sur les expériences vécues, ce qui lui permet de se donner de nouveaux défis et d'entrevoir le réinvestissement de sa démarche.

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève au terme de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé des situations variées qui lui auront permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *Cerner son profil personnel et professionnel*, *Se donner une représentation du monde du travail* et *Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les situations qui servent à évaluer ces compétences sont celles qui supposent l'exploitation d'expériences d'exploration et d'expérimentation professionnelles vécues dans le contexte de la formule d'alternance travail-études. Elles suscitent l'engagement actif de l'élève dans un processus dynamique d'orientation scolaire et d'insertion socioprofessionnelle qui correspond étroitement à son profil personnel et professionnel, ce qui lui permet d'effectuer une transition harmonieuse entre l'école et le monde du travail.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *cerner son profil personnel et professionnel*, il doit être capable :

- d'examiner avec attention son profil personnel afin de s'orienter vers un emploi qui lui convient;
- d'analyser avec justesse l'origine de ses réussites;
- d'établir des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles;

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *se donner une représentation du monde du travail*, il doit être capable :

- de comprendre les principales caractéristiques du monde du travail (ex. pluralité des modalités d'insertion et des formes du travail);
- de diversifier ses moyens d'exploration du marché du travail;
- de réfléchir sur son rôle de futur travailleur.

Compétence 3

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle*, il doit être capable :

- de planifier sa propre démarche d'insertion professionnelle;
- de réaliser chacune des étapes de sa démarche et d'y revenir au besoin;
- de réfléchir sur l'ensemble de sa démarche (anticipation, retours sur la planification et jugement critique).

Préparation au marché du travail (un an)

Compétence 1 : Cerner son profil personnel et professionnel	
Échelon 5 Compétence marquée	Suit l'évolution de son profil personnel et professionnel. Détermine les éléments qui soutiennent sa motivation. Juge de la pertinence de réinvestir les stratégies utilisées dans d'autres activités professionnelles. Est capable d'introspection quant à son profil personnel et professionnel.
Échelon 4 Compétence assurée	Porte un jugement éclairé sur son profil personnel et professionnel. Reconnaît ses ressources personnelles et professionnelles et la manière de les mobiliser. Relève ses principales forces et ses centres d'intérêt. Met en évidence des éléments qui l'aident à maintenir sa motivation à agir et sa manière de faire face quant aux défis qui se présentent à lui. Précise les aspects essentiels de ses réussites. Décrit les stratégies utilisées et en reconnaît l'efficacité. Juge de la pertinence de les réinvestir dans d'autres activités professionnelles. Tire profit du partage des expériences qu'il a vécues et de celles d'autrui. Établit des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles, ce qui lui permet de découvrir ses affinités.
Échelon 3 Compétence acceptable Seuil de réussite	Reconnaît ses caractéristiques personnelles et professionnelles. Porte attention à la manière de les mobiliser comme ressources. Relève ses forces et ses centres d'intérêt et reconnaît les éléments qui l'aident à maintenir sa motivation avec l'aide d'un adulte de confiance (parents, enseignant, professionnel de l'orientation). Décrit les stratégies utilisées et en reconnaît l'efficacité à partir de pistes de réflexion proposées par l'enseignant. Tire profit du partage des expériences qu'il a vécues et de celles d'autrui à la lumière des suggestions qui lui sont faites. Établit, à partir de pistes de réflexion proposées par l'enseignant, des liens entre ses caractéristiques personnelles et les exigences propres à différentes activités professionnelles.
Échelon 2 Compétence peu développée	Reconnaît ses caractéristiques personnelles. Relève, avec l'aide de l'enseignant, les facteurs qui ont contribué à certaines de ses réalisations. Établit, avec un soutien fréquent, des liens entre ses caractéristiques personnelles et certaines de ses aspirations professionnelles. Se situe au regard de certaines qualités recherchées sur le marché du travail
Échelon 1 Compétence très peu développée	Relève quelques-unes de ses forces et de ses centres d'intérêt. Amorce une réflexion sur les liens entre ses caractéristiques personnelles et ses aspirations professionnelles et reconnaît, avec une aide soutenue, quelques facteurs qui ont contribué à certaines de ses réalisations. Consulte, à la suggestion de l'enseignant, des adultes de confiance (parents, enseignant, professionnel de l'orientation).

Préparation au marché du travail (un an)

Compétence 2 : Se donner une représentation du monde du travail	
Échelon 5 Compétence marquée	Manifeste une très bonne compréhension des caractéristiques du monde du travail actuel. Établit des liens cohérents entre ses caractéristiques personnelles et celles de certains secteurs de travail. Entrevoit les répercussions des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle. S'assure de pouvoir concilier ses responsabilités et ses obligations avec les exigences de son choix professionnel.
Échelon 4 Compétence assurée	Manifeste une bonne compréhension des caractéristiques du monde du travail actuel. Précise les principaux éléments et anticipe son rôle de travailleur. Reconnaît la diversité des emplois et des modalités d'insertion. Conçoit qu'il existe plusieurs modes d'organisation du travail et plusieurs champs d'activités. Prend en considération l'influence des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle. Diversifie ses moyens d'exploration et exploite des ressources pertinentes. Établit des liens entre ses caractéristiques personnelles et celles de certains domaines de travail. Discerne la qualité et la validité des informations recueillies. Tire profit de ses connaissances et connaît l'importance de ses droits, de ses responsabilités et de ses obligations relativement à son choix professionnel.
Échelon 3 Compétence acceptable Seuil de réussite	Manifeste une compréhension globale des caractéristiques du monde du travail actuel. En précise certains éléments et anticipe, avec de l'aide, son rôle de travailleur. Reconnaît la diversité des emplois et des modalités d'insertion. Conçoit qu'il existe des modes d'organisation du travail et des champs d'activités. Prend en considération l'influence des conditions de travail sur sa vie personnelle et professionnelle si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Exploite des ressources appropriées et établit, à partir de pistes de réflexion proposées par l'enseignant, des liens entre ses caractéristiques personnelles et celles de certains domaines de travail. Discerne la qualité et la validité des informations recueillies si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Tire parfois profit de ses connaissances et reconnaît ses droits et ceux des autres.
Échelon 2 Compétence peu développée	Manifeste une compréhension partielle de certaines caractéristiques du monde du travail actuel. Établit, à l'occasion, des liens entre sa personne et certains secteurs de travail. Se procure, avec une aide fréquente, des informations sur des situations de travail à partir de différentes ressources suggérées. Discerne rarement la qualité ou la validité des contenus.
Échelon 1 Compétence très peu développée	Reconnaît quelques particularités de certains milieux de travail. Se procure, avec une aide soutenue, des informations sur des situations de travail à partir de différentes ressources suggérées et amorce une réflexion sur la connaissance qu'il a du monde du travail.

Préparation au marché du travail (un an)

Compétence 3 : Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle

Échelon 5 Compétence marquée.	Planifie, de façon méthodique, les étapes de sa démarche d'insertion. Fait de nombreux retours sur la planification et la préparation de sa démarche. Mobilise les ressources et les stratégies les plus utiles pour la mettre en œuvre. Maintient son engagement personnel dans l'action. Examine de façon pertinente la qualité de son engagement dans l'action et sa capacité à faire face aux changements qui peuvent apparaître dans la mise en œuvre de sa démarche. Apprécie les retombées positives sur son insertion.
Échelon 4 Compétence assurée.	Planifie correctement les étapes de sa démarche d'insertion. Cible les milieux qui peuvent l'accueillir, entre en communication avec eux et tient compte de leurs exigences ainsi que de ses possibilités d'insertion. Modifie sa planification initiale au besoin. Réalise chacune des étapes de sa démarche dans laquelle il s'est engagé activement. Mobilise les ressources et les stratégies nécessaires à l'atteinte de ses objectifs personnels et professionnels et en crée de nouvelles au besoin. Recourt à d'autres ressources pour surmonter les difficultés éprouvées. Évalue l'ensemble de sa démarche, examine l'efficacité des moyens mis en application et entrevoit leur réinvestissement. Utilise à bon escient son jugement critique au moment de la rétroaction sur les expériences vécues. Se donne de nouveaux défis.
Échelon 3 Compétence acceptable. Seuil de réussite.	Planifie sommairement les étapes de sa démarche d'insertion. Cible des milieux qui peuvent l'accueillir, entre en communication avec eux et tient compte des exigences ainsi que des possibilités d'action si des pistes de réflexion lui sont suggérées. Valide ses choix avec des personnes de confiance. Réalise, avec de l'aide, chacune des étapes de sa démarche et recourt aux stratégies prévues pour atteindre ses objectifs personnels et professionnels. Sur demande, fait le point sur les éléments de réussite et les difficultés éprouvées. Se donne de nouveaux défis à la lumière des suggestions qui lui sont faites.
Échelon 2 Compétence peu développée.	Planifie et réalise, avec un soutien fréquent, les étapes de sa démarche d'insertion. S'engage dans l'action lorsqu'il est encouragé régulièrement par l'enseignant. Recourt à des ressources qui lui sont familières (ex. : pairs, parents, personnes de confiance). Relève des points à améliorer de son mode d'action.
Échelon 1 Compétence très peu développée.	Planifie et réalise, avec un soutien constant, les étapes de sa démarche d'insertion. Recourt parfois à des ressources suggérées par l'enseignant. Relève à l'occasion des points à améliorer de son mode d'action ou de son attitude.

Domaine du développement professionnel

Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (un an : 375 h)

C1 : S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé

Critères d'évaluation

- Rigueur de la préparation
- Efficacité des stratégies de réalisation
- Pertinence des éléments de réflexion sur sa façon de réaliser les tâches et sur son expérience

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève a acquis et développé les *compétences spécifiques* à un métier semi-spécialisé. Il sait mobiliser des stratégies pour améliorer ses façons d'apprendre et sa performance durant son stage. Il se soucie de la qualité du produit à fournir ou du service à rendre.

Pour reconnaître les façons de réaliser un travail, l'élève est en mesure de relever chacune des tâches rattachées à la compétence spécifique du métier, de saisir clairement la séquence des opérations qu'elles comportent et de discerner les méthodes et les techniques appropriées à chaque situation de travail. Il peut tenir compte des encadrements légaux et réglementaires relatifs à chaque situation et des conditions d'exercice des diverses tâches. Pour ce faire, il utilise différents moyens, tels que poser des questions sur certains aspects non compris ou observer le superviseur en milieu de travail.

Pour effectuer les tâches requises, l'élève recourt efficacement à des stratégies de réalisation. Il observe les caractéristiques du milieu de travail et s'inspire de bons modèles de travailleurs. Il prête attention aux directives et aux explications fournies. Il est capable de vérifier s'il comprend les tâches à réaliser.

En échangeant ses réflexions avec ses superviseurs et ses pairs, l'élève est en mesure d'évaluer de façon pertinente sa manière de réaliser des tâches. Il peut relever certaines de ses réussites et les difficultés rencontrées et envisager des moyens pour améliorer son rendement. Il peut également apprécier les retombées de son expérience sur sa formation pratique.

C2 : Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail

Critères d'évaluation

- Justesse dans le choix des attitudes et des comportements
- Degré d'adaptabilité au milieu de travail
- Pertinence des éléments de réflexion sur les attitudes et les comportements adoptés en milieu de travail

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'adopter les attitudes et les comportements attendus par les employeurs. Il a appris, grâce aux expériences qu'il a vécues en classe ou dans son milieu de stage, à anticiper les conséquences de certains comportements et attitudes sur la réussite de son stage.

L'élève est en mesure de distinguer les attitudes et les comportements appropriés aux différentes situations de travail. Il fait preuve de discipline personnelle (ex. : assiduité, ponctualité, tenue appropriée). Il considère les principales caractéristiques du lieu de travail, sa nature et sa fonction. Il tient compte des conditions particulières qui s'y rattachent et d'autres éléments pouvant influencer ses façons d'agir. Il démontre également une capacité à faire face aux situations imprévisibles de manière responsable et à choisir des moyens appropriés pour les régler, tels que recourir à son superviseur ou à un collègue plus expérimenté, ou exprimer son opinion de façon appropriée. Il démontre de l'ouverture d'esprit, de la souplesse et une volonté d'établir des relations interpersonnelles harmonieuses. Il comprend qu'il est normal d'avoir à gérer des situations délicates et recherche les occasions d'apprendre et de s'améliorer. Sa maîtrise de soi lui permet, entre autres, d'augmenter son employabilité et facilite son insertion professionnelle.

Que ce soit durant la formation en milieu de travail ou à l'occasion des retours en classe, l'élève mène une réflexion pertinente sur ses attitudes et ses comportements. C'est à partir d'échanges fréquents avec, notamment, les superviseurs et des personnes de confiance qu'il cible les aspects qui sont à conserver, à améliorer ou à développer. Il entrevoit ainsi des pistes de solution pour effectuer les changements souhaités et adopter les attitudes et les comportements attendus dans d'éventuels milieux de travail.

Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

Pour dresser le bilan des apprentissages, l'enseignant situe sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève au terme de sa formation. Il s'assure de lui avoir proposé un véritable milieu de travail lié à ses centres d'intérêt et à ses capacités qui lui aura permis de démontrer la maîtrise des compétences suivantes : *S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé* et *Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail*, conformément aux exigences du Programme de formation. Les stages fournissent à l'élève l'occasion, d'une part, de mettre en œuvre les compétences acquises en formation générale et de les appliquer en contexte de travail et, d'autre part, d'acquérir l'ensemble des compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé. La qualité du partenariat entre le milieu scolaire et le milieu de travail est donc cruciale dans l'intégration des savoirs disciplinaires et des savoirs liés à l'exercice du métier choisi par l'élève. À noter que la réussite de ce programme, soit l'atteinte du niveau de développement requis pour les deux compétences, est l'une des conditions pour l'obtention du certificat de formation à un métier semi-spécialisé avec mention du métier.

Compétence 1

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *s'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé*, il doit être capable :

- de se représenter les diverses façons de réaliser un travail;
- d'effectuer toutes les tâches obligatoires selon les exigences associées à la compétence et au milieu de stage;
- de poser un regard critique sur sa façon de réaliser les tâches et sur sa progression.

Compétence 2

Pour que l'élève puisse démontrer sa compétence à *adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail*, il doit être capable :

- de discerner les attitudes et les comportements requis en milieu de travail;
- de s'adapter à chaque situation de travail;
- d'approfondir sa réflexion sur les conséquences de ses attitudes et de ses comportements.

Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (un an)

Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique	
Échelon 4 L'élève va au-delà des exigences associées à la compétence spécifique	Effectue de façon autonome toutes les tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Répond à tous les critères de performance. Respecte en tout temps les dispositions légales et réglementaires.
Échelon 3 L'élève répond aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue de façon autonome et avec la supervision habituelle requise au seuil d'entrée sur le marché du travail, toutes les tâches obligatoires associées à la compétence spécifique. Répond à tous les critères de performance la plupart du temps. Respecte en tout temps les dispositions légales et réglementaires.
Échelon 2 L'élève répond partiellement aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue, sous une supervision étroite, des tâches obligatoires, et répond à certains critères de performance associés à la compétence spécifique.
Échelon 1 L'élève ne répond pas aux exigences associées à la compétence spécifique	Effectue, sous une supervision étroite et avec une aide soutenue, des tâches obligatoires, en tenant compte de certains critères de performance associés à la compétence spécifique.

Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (un an)

Échelle de transfert de l'évaluation des compétences spécifiques vers l'évaluation de la compétence 1 : <i>S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé</i>	
Échelon 5 L'élève a atteint un niveau de qualification professionnelle nettement plus élevé que celui qui est requis au seuil d'entrée sur le marché du travail.	Maîtrise toutes les compétences spécifiques obligatoires associées au métier semi-spécialisé, selon l'échelon 4 de l'« <i>Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique</i> ». Reconnaît, avec discernement les façons de réaliser un travail. Repère, de manière efficiente, les ressources nécessaires à l'exécution du travail et recourt, efficacement, à des stratégies de réalisation. Vérifie, de lui-même, la conformité de ses méthodes ou de ses techniques avec les exigences de réalisation. Porte un regard critique sur sa façon de réaliser les tâches et en tire profit pour aller plus loin.
Échelon 4 L'élève a atteint un niveau de qualification professionnelle plus élevé que celui qui est requis au seuil d'entrée sur le marché du travail.	Maîtrise toutes les compétences spécifiques obligatoires associées au métier semi-spécialisé, pour la majorité selon l'échelon 4 de l'« <i>Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique</i> ». Reconnaît les façons de réaliser un travail. Repère les ressources nécessaires à l'exécution du travail et recourt aux stratégies appropriées. Vérifie la conformité de ses méthodes et de ses techniques avec les exigences de réalisation. Évalue sa façon de réaliser les tâches et envisage des moyens de s'améliorer.
Échelon 3 L'élève a atteint le niveau de qualification professionnelle requis au seuil d'entrée sur le marché du travail : ce niveau correspond au travail fait par une travailleuse débutante ou un travailleur débutant.	Maîtrise toutes les compétences spécifiques obligatoires associées au métier semi-spécialisé, selon l'échelon 3 de l'« <i>Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique</i> ». Reconnaît les façons de réaliser un travail parfois avec quelques rappels. Repère les ressources nécessaires à l'exécution du travail et recourt à des stratégies appropriées. Avec quelques rappels, vérifie la conformité de ses méthodes et de ses techniques avec les exigences de réalisation. Évalue sommairement sa façon de réaliser les tâches et envisage des moyens de s'améliorer, au besoin.
Échelon 2 L'élève a atteint un niveau de qualification professionnelle inférieur à celui qui est requis au seuil d'entrée sur le marché du travail.	Maîtrise la plupart des compétences spécifiques obligatoires associées au métier semi-spécialisé, selon l'échelon 3 de l'« <i>Échelle pour l'évaluation de chaque compétence spécifique</i> ». Avec une aide occasionnelle, reconnaît les façons de réaliser un travail et repère les ressources nécessaires à l'exécution du travail. Recourt à certaines stratégies appropriées. Vérifie parfois la conformité de ses méthodes et de ses techniques avec les exigences de réalisation. Avec de l'aide, évalue sa façon de réaliser les tâches et envisage des moyens de s'améliorer.
Échelon 1 L'élève a atteint un niveau de qualification professionnelle nettement inférieur à celui qui est requis au seuil d'entrée sur le marché du travail.	Maîtrise peu de compétences spécifiques obligatoires associées au métier semi-spécialisé. A besoin d'une aide soutenue et d'une supervision étroite pour progresser.

Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (un an)

Échelle pour l'évaluation de la compétence 2 <i>Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail</i>	
Échelon 5 La compétence de l'élève dépasse les exigences.	Démontre de la discipline personnelle, fait preuve d'autonomie et a le sens de l'initiative. Fait face aux situations imprévisibles de manière efficace. Il évalue, avec pertinence, les conséquences de ses attitudes et de ses comportements.
Échelon 4 La compétence de l'élève satisfait pleinement aux exigences	Manifeste les attitudes et les comportements attendus. Démontre de la discipline personnelle et fait preuve d'autonomie. S'adapte de façon très satisfaisante au milieu. Fait face aux situations imprévisibles et choisit des moyens appropriés pour les régler. Évalue les conséquences de ses attitudes et de ses comportements et considère des ajustements attendus.
Échelon 3 La compétence de l'élève satisfait aux exigences	Manifeste la plupart des attitudes et des comportements attendus. Démontre de la discipline personnelle avec quelques rappels. S'adapte de façon satisfaisante au milieu. Choisit des moyens acceptables pour faire face aux situations imprévisibles. Adopte une attitude d'écoute et d'ouverture. Si des pistes de réflexion lui sont suggérées, évalue certaines conséquences de ses attitudes et de ses comportements et considère les ajustements nécessaires.
Échelon 2 La compétence de l'élève satisfait partiellement aux exigences	Avec une aide occasionnelle, manifeste des attitudes et des comportements attendus. Démontre parfois de la discipline personnelle. Prend, à l'occasion, des moyens pour s'adapter à des situations de travail. S'il est accompagné, adopte une attitude d'écoute à l'égard d'autrui.
Échelon 1 La compétence de l'élève est en deçà des exigences	Manifeste parfois des attitudes et des comportements attendus et prend, à l'occasion, des moyens pour s'adapter à des situations de travail.

